

LE CULTIVATEUR

L. J. TARTE & FRERE, Propriétaires

J. ISRAEL TARTE, M.P., Rédacteur en chef.

ADMINISTRATION : 1604-1606 R.

me

lecin

M. Laurier à Manitoba

Les catholiques de Winnipeg ont tenu une réunion la semaine dernière, et ils ont résolu de maintenir leurs écoles séparées. Les détails de cette assemblée nous manquent, et nous n'en savons que ce que les dépêches nous ont relaté. Toutefois, une députation a été chargée de s'adresser à M. Laurier, à son passage au Manitoba, pour lui demander ses vues.

Il est à regretter que la minorité n'ait pas songé plus tôt à se mettre en communication avec M. Laurier. Il l'eût avisée avec agresse et désintéressement. Par malheur, nos compatriotes ont repoussé dans les hommes du pouvoir fédéral une confiance dont ils ont abusé pour les trahir et les perdre.

En l'état où en sont les choses, maintenant que la législation de 1890 est en pleine opération et force, que les tribunaux de toutes les juridictions ont les yeux sur les autres juges dans un sens qui n'est pas celui de la justice.

En l'état où en sont les choses, maintenant que la législation de 1890 est en pleine opération et force, que les tribunaux de toutes les juridictions ont les yeux sur les autres juges dans un sens qui n'est pas celui de la justice.

En l'état où en sont les choses, maintenant que la législation de 1890 est en pleine opération et force, que les tribunaux de toutes les juridictions ont les yeux sur les autres juges dans un sens qui n'est pas celui de la justice.

En l'état où en sont les choses, maintenant que la législation de 1890 est en pleine opération et force, que les tribunaux de toutes les juridictions ont les yeux sur les autres juges dans un sens qui n'est pas celui de la justice.

En l'état où en sont les choses, maintenant que la législation de 1890 est en pleine opération et force, que les tribunaux de toutes les juridictions ont les yeux sur les autres juges dans un sens qui n'est pas celui de la justice.

En l'état où en sont les choses, maintenant que la législation de 1890 est en pleine opération et force, que les tribunaux de toutes les juridictions ont les yeux sur les autres juges dans un sens qui n'est pas celui de la justice.

En l'état où en sont les choses, maintenant que la législation de 1890 est en pleine opération et force, que les tribunaux de toutes les juridictions ont les yeux sur les autres juges dans un sens qui n'est pas celui de la justice.

En l'état où en sont les choses, maintenant que la législation de 1890 est en pleine opération et force, que les tribunaux de toutes les juridictions ont les yeux sur les autres juges dans un sens qui n'est pas celui de la justice.

En l'état où en sont les choses, maintenant que la législation de 1890 est en pleine opération et force, que les tribunaux de toutes les juridictions ont les yeux sur les autres juges dans un sens qui n'est pas celui de la justice.

En l'état où en sont les choses, maintenant que la législation de 1890 est en pleine opération et force, que les tribunaux de toutes les juridictions ont les yeux sur les autres juges dans un sens qui n'est pas celui de la justice.

En l'état où en sont les choses, maintenant que la législation de 1890 est en pleine opération et force, que les tribunaux de toutes les juridictions ont les yeux sur les autres juges dans un sens qui n'est pas celui de la justice.

En l'état où en sont les choses, maintenant que la législation de 1890 est en pleine opération et force, que les tribunaux de toutes les juridictions ont les yeux sur les autres juges dans un sens qui n'est pas celui de la justice.

En l'état où en sont les choses, maintenant que la législation de 1890 est en pleine opération et force, que les tribunaux de toutes les juridictions ont les yeux sur les autres juges dans un sens qui n'est pas celui de la justice.

En l'état où en sont les choses, maintenant que la législation de 1890 est en pleine opération et force, que les tribunaux de toutes les juridictions ont les yeux sur les autres juges dans un sens qui n'est pas celui de la justice.

En l'état où en sont les choses, maintenant que la législation de 1890 est en pleine opération et force, que les tribunaux de toutes les juridictions ont les yeux sur les autres juges dans un sens qui n'est pas celui de la justice.

En l'état où en sont les choses, maintenant que la législation de 1890 est en pleine opération et force, que les tribunaux de toutes les juridictions ont les yeux sur les autres juges dans un sens qui n'est pas celui de la justice.

En l'état où en sont les choses, maintenant que la législation de 1890 est en pleine opération et force, que les tribunaux de toutes les juridictions ont les yeux sur les autres juges dans un sens qui n'est pas celui de la justice.

En l'état où en sont les choses, maintenant que la législation de 1890 est en pleine opération et force, que les tribunaux de toutes les juridictions ont les yeux sur les autres juges dans un sens qui n'est pas celui de la justice.

En l'état où en sont les choses, maintenant que la législation de 1890 est en pleine opération et force, que les tribunaux de toutes les juridictions ont les yeux sur les autres juges dans un sens qui n'est pas celui de la justice.

En l'état où en sont les choses, maintenant que la législation de 1890 est en pleine opération et force, que les tribunaux de toutes les juridictions ont les yeux sur les autres juges dans un sens qui n'est pas celui de la justice.

En l'état où en sont les choses, maintenant que la législation de 1890 est en pleine opération et force, que les tribunaux de toutes les juridictions ont les yeux sur les autres juges dans un sens qui n'est pas celui de la justice.

En l'état où en sont les choses, maintenant que la législation de 1890 est en pleine opération et force, que les tribunaux de toutes les juridictions ont les yeux sur les autres juges dans un sens qui n'est pas celui de la justice.

En l'état où en sont les choses, maintenant que la législation de 1890 est en pleine opération et force, que les tribunaux de toutes les juridictions ont les yeux sur les autres juges dans un sens qui n'est pas celui de la justice.

Une action immédiate

La presse ministérielle française, dont le devoir serait de pousser le gouvernement Thompson à dévorer la dernière loi scolaire de la législature du Manitoba, persiste dans sa ridicule tactique de s'adresser à M. Laurier.

M. Laurier n'est pas au pouvoir et n'a aucune autorité en la matière. Une seule chose lui est possible : blâmer la politique du gouvernement, et il l'a fait.

Nous ajouterons qu'il n'exerce ni sur M. Greenway, ni sur la législature du Manitoba la puissance de persuasion nécessaire pour leur faire changer de direction.

Le gouvernement fédéral a le pouvoir immédiat, certain d'annuler la législation inique de 1890. Personne ne le nie, supposons-nous.

Pourquoi ne l'exerce-t-il pas ? S'il a des raisons à offrir, quelles sont-elles ?

Quel est celui des conservateurs français qui oserait défendre une loi qui permet à la majorité protestante de s'emparer des biens des municipalités scolaires des catholiques, pour les appliquer aux fins des écoles publiques, d'établir des protestants ?

Cette loi est en opération aujourd'hui. De main, dans deux heures, il pourrait être annulée par le désaveu.

Pourquoi les conservateurs français n'exigent-ils pas du gouvernement une action immédiate ?

Rien à son épreuve

Les dépêches nous ont annoncé l'arrestation prochaine de M. St-Louis. Les ministres ont dû discuter son cas, ces jours-ci.

M. Haggart a promis de prendre des poursuites : il est tenu de s'exécuter. Puis, cela fait bien l'affaire de son département auprès des badauds. Il s'agit de faire croire à l'innocence du cabinet, en faisant du tarage à l'extérieur. M. St-Louis a fait dans les \$150,000 de bénéfice : il a donc les moyens de se défendre. Il a, du reste, réalisé la masse de ses incorables profits en vertu d'un contrat que M. Haggart lui-même a signé, en rapport avec les travaux du pont Curran, et qu'il a étendu au pont du Grand Tronc sans demandes de soumissions.

Les travaux préparatoires commencent le 28 novembre : le gouvernement trouva autant d'hommes qu'il lui en fallait, à \$1.25 par jour.

M. St-Louis entra en scène dans le mois de janvier, et le 18 le ministre des chemins de fer, conclut avec lui un marché par lequel il obtient le droit exclusif de fournir la main d'œuvre.

Du jour au lendemain, 800 hommes qui travaillaient pour le gouvernement moyennant \$1.25, sont placés sur les listes de M. St-Louis à \$1.50. D'un seul trait de plume, on faisait à M. St-Louis un petit cadeau de \$200 par jour. Mais, ce n'est rien, quand on examine le contrat que M. Haggart a été partie. Il n'en faudrait pas plus, dans un pareil état d'esprit d'indépendance, pour cultiver un gouvernement ou au moins faire tomber du pouvoir un ministre.

La chambre des Communes n'a pas bouché. Il n'y a rien à l'épreuve de la majorité.

LA SECTE

L'Association Protestante a eu une réunion plénière à Stratford, Ontario. Il y a été décidé et résolu qu'un catholique romain ne peut être premier ministre du Canada. En conséquence, si les dires de M. Madill, le président de la secte devaient être acceptés, l'association serait hostile à Sir John Thompson et à M. Laurier. M. McCarthy devrait le chef incontesté de ces fanatiques.

Mais, il est pour nous hors de doute que l'association ne sera pas unanime à combattre Sir John Thompson, car elle compte dans ses rangs la masse des orangistes qui suivront M. Clarke Wallace envers et contre tous.

SUR LE PEUPLE

La police fédérale est rendue à la Malbaie pour aider le percepteur à toucher les droits de péage de ceux qui débarquent sur le quai de cette localité.

Le gouvernement laisse voler des centaines de mille piastres à ses favoris, à ceux qui soustraient au fond des reptiles, et il se refait sur le peuple.

LA GUERRE DE LA CHINE ET DU JAPON

Les dernières nouvelles de la Corée sont que les Chinois ont remporté deux victoires sur les Japonais, qui ont été chassés de Chungko, où ils s'étaient retirés.

La flotte chinoise est en pleine position du golfe de Pih-Chi-Li.

Le télégraphe à Shanghai est sous le contrôle de la Chine. Il faut s'en égarer.

LE PROJET DE M. HUDDART

M. Huddart et la compagnie Allan se livrent une grosse bataille devant le marché financier d'Europe. La compagnie Allan a porté la première la lutte sur le terrain de la publicité, en adressant aux journaux une lettre dans laquelle elle déclarait n'avoir pas fait d'opposition factieuse au projet d'un service de paquebots rapides, mais dans laquelle elle affirmait en même temps l'impossibilité de l'établissement d'un pareil service, à cause des difficultés de la voie du Saint-Laurent et de l'absence d'un trafic rémunérateur.

M. Huddart vient de donner la réplique aux Allan dans une lettre au Times, dans laquelle il parle d'une entrevue qu'il aurait eu lieu entre Allan et lui. Il accuse ses adversaires d'être systématiquement hostiles à son projet et de chercher à empêcher la réalisation d'un grand projet national.

Les Allan ont immédiatement répondu, niant l'exactitude des allégués de M. Huddart quant à l'entrevue à laquelle ils ont pris part et affirmant, en même temps, que M. Huddart ne possède pas les connaissances nécessaires pour entreprendre le projet à la tête duquel il est placé.

Ceux des journaux de Londres qui s'occupent de cette question, expriment l'opinion que la ligne de New-York est la meilleure pour ceux qui veulent traverser l'Océan et atteindre la voie du Pacifique Canadien. Sir Adolphe Caron et M. Ives, qui sont ce moment à Londres pour aider M. Huddart, ne semblent pas avoir convaincu encore les capitalistes anglais de l'excellence de la politique adoptée par le gouvernement. Il y aura des pleurs et des grincements de dents au sein du ministère si le projet Huddart tombe à l'eau.

L'ON FAIT DINER M. MCLENNAN

Savez-vous pourquoi ?

Le gouvernement fédéral a voté une somme de \$10,000.00 pour l'établissement d'une école de réforme, et Glengarry a été choisi comme le site de cette institution. C'est pourquoi M. McLeenan, député de Glengarry, la raison est singulière. Mais, tout de même, il paraît que le menu était excellent, que les vins étaient exquis et que ceux qui ont participé à ces agapes intéressantes n'ont pas eu de mauvaise digestion. Parmi eux se remarquaient M. Bergin, M. P. P., M. P., le Dr Cholette, M. P. P., et les faux Irlandais, M. Sac à Vent Curran.

Les dépêches nous apprennent qu'il y a eu une santé de proposée au clergé. Nous serions bien surpris si ce n'était pas M. Sac à Vent Curran qui est l'auteur de cette tartarerie. Il a été plus hostile que n'importe quel autre à une politique de justice au sujet des écoles du Manitoba. Il s'est rangé avec M. Clark Wallace, Sir Adolphe Caron et la majorité protestante contre nous. Mais rien ne lui coûte moins que des paroles et des signes d'amiabilité. C'est un courtisan avant tout.

La tactique des conservateurs français du Bas-Canada, spécialement, est de se tenir à quatre pattes devant le clergé, de l'accoler de flatteries et de caresses, dans le but de flatter l'empêcher de voir clair à travers les trahisons dont le tourisme se rend coupable à l'endroit de notre race et de nos co-religionnaires.

Le Revd. M. Madill devient violent

Le président de la P. P. A. parle à un pique-nique

A un pique-nique des diverses associations protestantes, tenu à Stratford, Ont., le Revd. M. Madill, président de la P. P. A., a fait un discours violent. Il s'est déclaré satisfait de ce que la P. P. A. a fait dans la dernière lutte et si, dit-il, certains disaient que les protestants ne s'étaient pas amalgamés avec Rome, ils auraient aussi donné à Sir Oliver Mowat la leçon qu'ils réservent à Sir John Thompson. D'aucuns ont prétendu qu'après les élections ils disparaîtraient, mais lorsque Sir John les aura à ses trousses il s'apercevra qu'ils sont encore bien vivants. Sir John Thompson, ajoute-t-il, n'est pas premier ministre de par le désir du peuple. C'est Sir John Macdonald qui a remporté les élections et le premier ministre actuel ne fait que compléter le terme d'office de Sir John Macdonald. Papiste et Jésuite, Sir John Thompson ne peut être choisi par le peuple, car il ne sera jamais permis à aucun Jésuite de régner à Ottawa. Advenant le contraire, il faudrait renouveler la bataille de Deary et donner aux papistes une idée de la saveur des eaux de la Boyne. D'après lui, la P. P. A. tient la balance du pouvoir dans la législature et peut empêcher la passage de toute loi favorisant les catholiques romains (Romish legislation).

Notre confrère du "Monde" a atteint l'âge respectable de 28 ans. Nos bons souhaits pour l'avenir !

Le "Monde" est un journal alerte et bien renseigné.

LES PATRONS DE L'INDUSTRIE ET LES ELECTIONS GENERALES

APPEL DU PRESIDENT

Le "Canada Farmer", organe des Patrons de l'Industrie, vient de publier un appel du Grand Président, M. C. A. Mallory, à tous les Patrons en vue des élections générales fédérales.

Voici le texte de cet important document :

FRÈRES,

Par résolution de la Grande Association dans sa session de 1893, il a été déclaré que "Il est du devoir de chaque président de comté, à l'approche d'élections générales ou lorsqu'une division est ouverte pour une élection partielle, de convoquer une convention des Patrons dans chaque circonscription électorale, chaque sous-association devant être représentée par trois ou cinq délégués, suivant le besoin, pour discuter la situation et décider s'il en est à propos de mettre en candidature un Patron ; lorsque la circonscription tient à plusieurs comtés, la convention doit être convoquée par le président du comté où il y a le plus de sous-associations, et si le nombre des sous-associations est égal, elle doit être convoquée par le président dont les sous-associations contiennent le plus de membres ; s'il est trouvé à propos de mettre en nomination un candidat Patron, le devoir de chaque Patron est d'appuyer ce candidat et d'employer tous les moyens en son pouvoir pour assurer son élection".

Il est évident que les élections fédérales approchent et peuvent avoir lieu avant la prochaine session. On prépare les listes électorales. Le tarif, bien ou mal, a été révisé. Des subventions et des octrois d'argent ont été accordés aux chemins de fer et aux corporations en quantité plus considérable qu'en tout autre temps, sauf à la veille des élections générales. Des discours et de la littérature électorale sont expédiés dans toutes les circonscriptions. Ces indications et d'autres encore annoncent des élections générales dans un avenir rapproché.

Il est maintenant du devoir des présidents de comté dans les limites de leur juridiction, de convoquer des conventions aussitôt qu'il sera possible, que des candidats aient été déjà choisis ou non ; de passer en revue la situation de chacune des divisions électorales et de décider une ligne de conduite pour l'avenir.

On nous demande : les circonscriptions qui ont déjà des candidats en campagne doivent-elles convoquer des conventions comme les autres ?

Je crois que la Grande Association avait cette convention en vue dans la résolution que j'ai citée. Chaque circonscription doit tenir une convention à l'approche des élections générales. L'expérience peut montrer que des erreurs ont été commises dans le choix des candidats. Dans ce cas, il vaut mieux changer de candidat que de sacrifier les principes en conservant un candidat sans valeur. De plus, il faut agir de suite pour que les noms de tous les électeurs qualifiés soient mis sur les listes qui se préparent actuellement.

Les membres des organisations ouvrières des villes et des cités nous ont rendu de sérieux services dans la campagne provinciale, et leur attitude nous a montré qu'ils étaient disposés à coopérer au soulagement des masses. Lorsqu'il existe de ces organisations dans les circonscriptions, il serait à propos de les inviter à participer à nos conventions par l'envoi de délégués.

Nous avons remporté dans les élections provinciales une grande victoire, ce fut une révélation pour les anciens partis de trouver en dépit des efforts des tireurs de ficelles, non seulement les Patrons, mais encore des milliers d'autres électeurs qui approuvaient nos principes ont oublié l'ancien parti et appuyé les porte-étendards de notre ordre.

Une lutte autrement plus considérable nous attend.

Des intérêts autrement graves sont en jeu.

La sécurité de nos foyers, le bien-être de nos enfants, le sort de la grande masse des producteurs de la fortune publique sont entre nos mains.

Que la sagesse guide vos conseils ; veillez à ne choisir comme champions que des hommes solides et fidèles, des hommes dont l'habileté et l'intégrité s'imposent à l'électorat.

Ne vous alliez à aucun parti ou faction.

Notre programme est assez vaste pour suffire à ceux qui désirent sincèrement l'élevation des masses.

Nous acceptons l'assistance de tous, mais nous vaincrons ou nous tomberons avec nos principes, sans que les candidats puissent s'attendre à ce que les hommes qui ont accepté le programme des Patrons s'engagent à appuyer les idées partielles des autres partis ou des autres factions.

Le monde a les yeux sur les Patrons du Canada et je pense sincèrement que le salut du pays est entre nos mains.

L'administration de la ville de New York coûte annuellement \$8,000,000. Il y a parmi les fonctionnaires publics, un homme qui reçoit \$25,000 par année, et quinze autres qui en reçoivent \$15,000 chacun.

REVUE ETRANGERE

CHINE ET JAPON

Il n'y a pas de doute à dire rien de nouveau dans les opérations militaires des deux pays. Ils mènent leurs forces dans la Corée, qui sera le théâtre de la première rencontre sérieuse entre les soldats du Mikado et ceux de l'Empereur de Chine. Les flottes chinoises et japonaises ont eu des escarmouches au cours desquelles un croiseur japonais de première classe a été coulé bas. D'un autre côté, les Japonais ont capturé un transport chinois.

Un officier français, présent lorsque le steamer Ko Shing a été envoyé au fond de la mer par une torpille japonaise, raconte dans une correspondance que les Japonais se sont montrés cruels et féroces. Ils ont tiré et avec des fusils et avec des canons Gatling sur les Chinois luttant pour leur vie au milieu des flots.

La Chine cherche à négocier un emprunt de \$12,000,000.00 et le Japon demande \$50,000,000.00. Il est assez probable que ces deux pays trouveront à emprunter assez facilement ces grandes sommes d'argent.

L'opinion générale est que la marine du Japon, quoiqu'inférieure en tonnage à celle de la Chine, lui est bien supérieure comme armement et comme vitesse, et qu'en conséquence, avant qu'il se soit écoulé peu de temps, elle aura eu raison de sa rivale.

Les opérations de la guerre sont plus lentes dans ces contrées que dans celles de l'Europe, car les chemins de fer y sont moins nombreux et moins bien outillés.

Le plus grand enthousiasme règne dans tout le Japon, où la guerre contre la Chine est très populaire. Les deux partis politiques sont d'accord sur ce point et l'opposition a même lancé un manifeste, signé par son chef, dans lequel elle dit que le pays ne devrait être satisfait que lorsque l'armée japonaise sera rendue sous les murs de Pékin.

La Corée prend feu et cause pour le Japon, ce qui devra nécessairement mettre la Chine sur un pied d'infériorité.

FRANCE ET ANGLETERRE

L'Angleterre et la France se montrent diplomatiquement les dents au sujet de leurs prétentions respectives en Afrique, dans la région du Niger. Les anglais se plaignent que leur diplomatie s'est fait jouer par les diplomates français. Les anglais s'étaient joints à la Belgique pour constituer en Afrique l'état libre du Congo, afin de faire une espèce d'intermédiaire entre les possessions françaises et les possessions anglaises, de manière à éviter les difficultés et les frictions entre les deux pays. La France a négocié avec l'état libre du Congo un traité qui lui donne de très grands avantages et en vertu duquel elle prend possession de la rivière Caïraly, qui communique avec le Haut Niger. Le bureau des affaires étrangères en Angleterre n'a pas eu connaissance de toutes ces négociations et a été complètement pris par surprise. L'état libre du Congo est sous la dépendance immédiate de la Belgique, qui s'est évidemment entendue avec l'Espagne et lui a cédé une des parties du territoire qui devait rester territoire neutre.

Depuis quelques années, la diplomatie française a obtenu de grands succès au point de vue du développement des colonies de la République, dont elle a étendu le commerce dans toutes parties du monde. Le Congo, dont on avait pensé tant de mal, est maintenant une superbe colonie. En somme, les affaires de la République, à l'extérieur au moins, marchent bien.

POLITIQUE ANGLAISE

Le parti irlandais, commandé par M. Justin McCarthy, paraît lui-même satisfait de la tournure que prennent les choses. Toute la législation proposée par le gouvernement au sujet de l'Irlande a misérablement échoué durant cette session. Il est évident que les députés irlandais ont quelque peu perdu de leur confiance dans le gouvernement, car à une des dernières séances de la chambre, ils se sont posés en adversaires résolus du cabinet Rosebery. Plusieurs votes ont été pris et des accusations violentes ont été portées. M. Sexton, entr'autres, M. Dillon et McCarthy lui-même ont accusé les ministres de manquer de courage en face de l'attitude de la chambre des lords. Nous ne croyons cependant pas qu'une rupture complète puisse se produire maintenant entre le parti libéral et le parti irlandais.

TARIF AMERICAIN

Le tableau suivant indique le bill McKinley, le bill Wilson et le bill du Sénat :

L'état libre du Congo n'a traité que lui donne de très grands avantages et en vertu duquel elle prend possession de la rivière Cavally, qui communique avec le Haut Niger. Le bureau des affaires étrangères en Angleterre n'a pas eu connaissance de toutes ces négociations et a été complètement pris par surprise. L'état libre du Congo est sous la dépendance immédiate de la Belgique, qui s'est évidemment entendue avec la France et lui a cédé l'une des parties du territoire qui devait rester territoire neutre.

MONTREAL, 25 AOUT 1894

L'ASSEMBLEE
DE ST-LIN

GRANDE REUNION POPULAIRE

Adresse présentée à
l'hon. M. LaurierREPOSE ELOQUENTE DU
CHEF DE L'OPPOSITIONNous empruntons à notre confrère de
la "Patrie" une bonne partie du
compte-rendu publié ci-bas.

La petite ville de St-Lin, la paroisse natale du chef du grand parti libéral dans la Puissance du Canada, de l'orateur à la langue d'argent, était en liesse vendredi dernier, pour fêter la visite de l'honorable Wilfrid Laurier.

Un temps magnifique prêtait son concours à la démonstration préparée pour les libéraux des riches comtés de l'Assomption, de Joliette, de Montcalm et de Terrebonne.

Dès le matin la ville était remplie de cultivateurs venus de toutes les paroisses avoisinantes pour entendre les discours qui leur avaient été promis, et vers dix heures, les approches de la gare étaient bondées de spectateurs anxieux d'assister à l'arrivée du train, et de saluer les premiers chefs dont la venue leur était annoncée.

Le train spécial parti de Montréal avait emmené un grand nombre de libéraux marquants, parmi lesquels l'hon. M. Laurier, MM. L. P. Brodeur, Tarte, Beausoleil, Choquette, M. P. M. Brousseau, président du club Papineau, M. Mercier, vice-président du club National, O'Leary, président du club Letellier, Chs. Champagne, président du club Laurier, J. P. B. Casgrain, président du club Libéral Anglais, MM. J. A. Drouin, Malouin, deux représentants des principaux journaux de Montréal, "Herald", "Presse", "Monde", "Star", "Witness", "Minerve", "Patrie" et une foule d'autres vieux partisans libéraux dont le contingent se grossit tout le long du trajet.

L'entrée du train en gare de St-Lin eut lieu à 10 heures.

M. Laurier et sa suite montèrent en voiture et se dirigèrent vers le village où l'hospitalité la plus cordiale fut offerte aux visiteurs montrealais.

L'hon. M. Laurier et les principaux chefs libéraux prirent le lunch chez M. Laurier. Frère du chef de l'opposition et les journalistes furent les hôtes de M. Roch Beaudoin, notaire, de St-Lin, qui leur prodigua les soins les plus généreux.

L'Assemblée avait lieu à une heure et la foule se massa bientôt dans la magnifique bosquet mis à la disposition des organisateurs de la fête par le Rév. abbé Proulx, vice-recteur de l'université Laval.

La place choisie était remplie de monde lorsque le héros de la fête se présenta accompagné de ses amis. On peut évaluer à deux mille le nombre des personnes qui étaient présentes.

Le maire de St-Lin, M. Pichette, présidait l'assemblée, ayant à sa droite M. Laurier.

Sur l'estrade prirent place les principaux citoyens des divers comtés avoisinants. Dans l'assistance, on remarquait la présence de l'évêque Dugas, Coos, N. H., un ancien compagnon de classe de M. Laurier.

M. Jos. Gauthier, l'ancien député de l'Assomption, ouvrit l'assemblée et remercia l'assemblée de l'empressement avec lequel avait été reçue l'invitation du comité. Il rappela les causes qui l'avaient obligé personnellement à abandonner la lutte dans le comté, lorsqu'éclata la crise des trais de contestation d'élection, il se trouvait avoir à choisir entre la retraite ou la ruine. Quant à son successeur, M. Jeannotte, M. Gauthier laissa aux électeurs le jugement par ses œuvres aussi nulles que ses discours sont creux. Puis M. Gauthier lut la correspondance échangée entre M. Jeannotte et lui à propos de la présente assemblée. L'assistance ratifia par des applaudissements unanimes la décision du comité d'organisation d'avoir une assemblée sérieuse et intelligente sans qu'elle fût troublée par les coasseries de M. Jeannotte.

M. Choquette, député de Montmagny, prit ensuite la parole. Il remercia les libéraux de leur présence en aussi grand nombre et fit remarquer toute la signification de la présence de nombreuses personnalités locales conservatrices qui étaient venues saluer le chef de l'opposition. Puis il attaqua directement le gouvernement. Citant les chiffres du dernier recensement, il montra que le village de St-Lin avait perdu un bon nombre de ses habitants depuis le dernier recensement. La seule explication de ceci, c'est que la politique nationale chasse les habitants du pays, et les oblige à chercher ailleurs des moyens d'existence que le pays leur refuse.

Lorsque ce fut le tour de l'hon. M. Laurier de parler, et que le président l'invita à adresser la parole, des applaudissements enthousiastes retentirent de toutes parts, et alors le maire, M. Pichette, lut au chef de l'opposition l'adresse suivante :

A l'hon. WILFRID LAURIER, M. P. chef de l'opposition à la Chambre des Communes.

Honorable monsieur,

Vous pouvez vous croire sans peine quand nous vous disons que c'est toujours avec plaisir que nous vous recevons parmi nous. Vous êtes un de nos nôtres. C'est ici que vous êtes né, et

que vous avez fait vos premiers pas dans une carrière devenue assez brillante pour faire honneur à tout le pays. Nous sommes fiers de vous car vous êtes notre gloire dans le noble rôle que vous remplissez.

Combien de personnes ont maintenant les yeux fixés sur vous ! Vous êtes l'espérance des hommes pacifiques et de bonne volonté qui désirent voir régner au Canada la plus parfaite harmonie entre les diverses nationalités, car ils savent que vous ne réclamez que justice et droits égaux pour tous.

Nos bons souhaits vous accompagnent dans l'important voyage que vous avez entrepris, et au cours duquel vous ferez connaître davantage tous les bienfaits de votre politique. Dites à nos concitoyens des provinces sœurs que vous allez visiter, que nous désirons autant qu'eux le maintien et le développement de nos institutions, que nous sommes loyaux, que nous proclamons des idées de tolérance et de respect pour les diverses nationalités qui diffèrent avec nous en matière religieuse.

Quant à nous, nos sentiments à votre égard sont connus. Nous désirons ardemment que vos efforts soient couronnés de succès. Votre attitude et votre travail sont de mieux en mieux compris, et nous sommes heureux de vous assurer que le nombre de vos anciens adversaires qui vous donneront leur appui est très considérable.

GEORGE PICHETTE,
Maire de la paroisse de St-Lin.

La lecture de ce document souleva l'enthousiasme général, et M. Laurier, visiblement ému, commença par remercier ses auditeurs des bons souvenirs que ramenait en foule à son esprit leur présence et les bonnes paroles qui venaient de lui être adressées, puis il attaqua à fond la question politique.

Je suis conservateur dans mon cœur et dans mes sentiments, mais je suis libéral en politique. Dans tous les pays soumis à un régime constitutionnel le parti libéral a prouvé qu'il était le protecteur et le défenseur de la minorité et du faible. Au Canada, c'est au parti libéral que nous devons nos libertés religieuses, politiques et civiles. C'est au parti libéral que nous devons l'abolition de la teneur séquestrale qui faisait de nos ancêtres de véritables serfs. Je ne veux pas dire que j'approuve en tout ce qui a été fait et dit par certains adeptes de ce parti dans le passé. Bien des fautes ont été commises sans doute, mais je puis déclarer avec satisfaction de conscience que depuis que je suis chef du parti libéral, j'ai travaillé et nous avons réussi à faire de l'ensemble de ce parti, le libéralisme de Gladstone, Montalembert, etc. C'est à présent un parti libéral purifié.

Si les fautes du parti libéral sont du passé, les fautes du parti conservateur sont du présent.

Aux conservateurs je m'adresse et leur demande : Que valent vos chefs, aujourd'hui ? Caron, Angers et Ouellet sont-ils bien dignes de représenter la race française alors que leur motto est : "Les principes, belles choses en paroles, mais le portefeuille vaut mieux."

La question des écoles, je ne crains pas d'en parler et je réitérerai ici ce que j'ai dit à la chambre. Si il est vrai que le gouvernement de Manitoba, par sa législation, force les enfants des catholiques à suivre les écoles protestantes, je déclare que c'est une loi odieuse et tyrannique. Or, il est bien prouvé aujourd'hui que ces écoles sont des écoles protestantes et cependant, malgré des protestations nombreuses, le gouvernement n'a pas désavoué la loi. J'ai pris une position bien tranchée et je ne la regrette pas, et si, comme on l'insinue quelque part, les protestants fanatiques d'Ontario s'unissent pour me faire la guerre, très bien, j'accepterai la guerre.

L'honorable M. Laurier parla ensuite de la protection et se déclara en faveur du commerce libre avec les Etats-Unis. Après les produits de la ferme s'écoulaient plus facilement et à un prix plus avantageux. Il accusa ensuite le gouvernement actuel de faire trop de dépenses. Sous le règne Mackenzie, dit-il, les dépenses annuelles étaient 23,000,000, et aujourd'hui, s'élevaient chaque année à 338,000,000.

On a voulu encourager les manufactures, mais c'est un vol que d'imposer des taxes sur la majorité de la population pour favoriser une classe en particulier. Si, dit-il, j'arrive au pouvoir, je ferai disparaître ces taxes, et n'encouragerai que des industries en état de se soutenir par elles-mêmes. Trop de gens s'enrichissent au dépens de la classe agricole, et il faut que cet état de choses finisse. Pour ma part, si j'avais à choisir dans la protection à accorder, entre les manufacturiers et les cultivateurs, je choiserais ces derniers, parce qu'ils composent la majorité de la population qui forment la richesse d'un pays. Si les cultivateurs ne sont pas aussi prospères qu'ils devraient l'être, c'est parce que le régime de la corruption continue son œuvre. La construction du pont Curran en est un dernier exemple. J'accuse le parti conservateur de pratiquer la corruption sur une grande échelle dans tous les départements.

Je l'accuse enfin de corrompre la magistrature. Les juges doivent être les premiers à donner l'exemple de la moralité, les premiers à respecter les lois. Je les respecte quand ils sont respectables ; mais tout citoyen a le droit de les mépriser quand ils violent eux-mêmes les lois qu'ils sont chargés de faire observer.

Le gouvernement est responsable des erreurs de la magistrature, puisqu'ils nous avons vu des ministres comme les honorables Thompson et Ouellet, par exemple, se faire les défenseurs d'un juge qui avait manifestement enfreint la loi.

M. Laurier termina en disant : Je suis loyal à la couronne d'Angleterre, mais ma première loyauté est pour la terre qui m'a vu naître. Le jour où le

lien colonial deviendrait une entrave à notre marche dans le progrès, je travaillerais à briser ce lien et demanderais l'indépendance ; mais en ce moment c'est l'indépendance intérieure qu'il faut obtenir. Lorsque le système social est pourri, la charpente ne peut faire autrement que de s'écrouler, et l'état actuel des affaires est une honte pour le pays. Si les Canadiens-français ne se soulèvent pas contre cette administration pourrie, ils se marquent eux-mêmes du sceau de l'esclavage, et il importe qu'une réaction invincible se fasse aux élections. Quand arriveront les élections ? Les deux seuls le savent, et ce sont les faux dieux qui régissent à Ottawa.

L'hon. M. Provost vint ensuite et dit le plaisir qu'il éprouvait de voir le parti libéral de ce district se rallier autour d'un homme comme l'honorable M. Laurier, qui favorise la tolérance et la liberté pour tous. Sur ce terrain, il doit avoir l'appui de tous les amis de la liberté et du progrès et de ceux qui veulent un gouvernement honnête.

M. J. Israël Tarte fut ensuite appelé à adresser la parole. Il commença par établir le contraste entre le parti Tory tel que constitué actuellement et le parti tel qu'il était lorsqu'il faisait partie du parti conservateur. Sir George-Etienne Cartier est mort, Sir John Macdonald est mort, Sir Chs. Tupper et l'hon. M. Chapleau sont sortis de la politique, et il n'a que peu de respect pour leurs successeurs.

M. Tarte attaqua ensuite la question des écoles en faisant remarquer l'hypocrisie de Sir John Thompson. Il affirma que c'était le devoir du gouvernement de désavouer la mesure qui abolit les écoles séparées au Manitoba. Le gouvernement du Manitoba est le premier sans doute blâmable, mais le gouvernement fédéral, en permettant la mise en opération des lois spoliatrices acceptées par la législature du Manitoba, en trainant la question de tribunaux en tribunaux, a tenu une conduite que les électeurs doivent condamner et repousser.

M. L. P. Brodeur, député de Rouville, fut l'orateur suivant et s'étendit sur la nécessité de la liberté de commerce avec les Etats-Unis. Il accusa le gouvernement de favoriser le manufacturier aux dépens du cultivateur.

M. Beausoleil, député de Berthier passa en revue les actes du gouvernement et établit un acte d'accusation complet terminé par un verdict de culpable auquel l'assistance a souscrit avec enthousiasme.

Des discours furent également prononcés par M. A. Christie, M. Crépault, maire de Ste-Anne des Plaines, M. J. P. B. Casgrain, jr, et M. E. O'Leary.

L'assemblée se dispersa à sept heures en saluant encore une fois l'hon. M. Laurier.

Le retour à Montréal s'est effectué à 10 heures.

Les comités de Montcalm, Joliette et Terrebonne avaient envoyé de fortes représentations à l'Assemblée de St-Lin, et nous les en félicitons. Il se produisit dans ces régions un mouvement très sérieux en faveur de M. Laurier. Les électeurs sont fiers de cet homme distingué, ses déclarations leur plaisent et les rassurent. Ils sentent qu'ils sont en face d'un politicien de bonne foi et de haute valeur.

Mes pieds étaient tellement enflés que je ne pouvais mettre mes souliers. Je me procurai de l'huile d'olive, et à ma grande surprise, je ressentis un soulagement immédiat, et deux heures plus tard mes pieds étaient guéris.

M. W. G. McKAY, Berwick, Ont.

LES PATRONS D'INDUSTRIE

DANS SOULANGES

Les patrons d'industrie ont eu deux assemblées dans le comté de Soulanges, dont l'une le 4 août à St-Zotique, et l'autre le 6 à St-Polycarpe.

A St-Zotique, étaient présents : L. Ravary, pres. pro-temp, T. Lalonde vice-prés., A. Veronneau sec., Jules Luxon, trés., William Grefle, Jules Méthot, Rich. Méthot, Elie Méthot, Olivier Bissonnette, et nombre d'autres.

Ont adressé la parole MM. A. A. Wilson, Alex. Taillefer et Chs. Méthot. Tout ces messieurs ont parlé contre les "combinés," les "trusts" de toutes sortes, mais surtout contre la protection. Ils ont démontré bien clairement à leurs auditeurs et patrons d'industrie, que la protection était leur ruine, et qu'il fallait aux prochaines élections fédérales, élire un candidat de leur choix. Beaucoup d'enthousiasme dans les discours, et surtout beaucoup d'idées sages et pratiques.

En avant les patrons de Ste-Zotique !

Le 6 août avait lieu l'assemblée des patrons de St-Polycarpe. MM. Wilson et Chs. Méthot y avaient été invités. Après les affaires de routine, M. Wilson parla d'une manière expressive à l'adresse des patrons ; il leur fit sentir combien il était important pour les cultivateurs de se protéger contre un gouvernement qui n'était bon qu'à nous taxer et à augmenter continuellement notre dette nationale avec une outrecuidance généralisée ; il parla aussi sur les déceptions de nos finances et sur la trop grande protection donnée à nos marchands importateurs, aux manufacturiers de toute espèce de choses. M. Chs. Méthot fit un excellent discours, un discours à l'importance et traita fort mal notre bon Foster à propos de son fameux tarif.

Somme toute, la soirée a été excellente pour les patrons, aussi une motion de remerciements aux deux MM. Wilson et Méthot, orateurs du jour, fut-elle votée avec un enthousiasme indescriptible.

UN PATRON

LE LINIMENT MINARD GUÉRIT LE RELACHEMENT DES INTESTINS.

LES ACADIENS

LEUR FÊTE PATRONALE A SHÉDIAO

Les Acadiens ont célébré le 15 août leur fête nationale qu'ils ont fixée, il y a quelques années, au jour de l'Assomption de la Vierge. Les journaux de Shédiac nous apportent d'amples renseignements que nous nous empressons de communiquer au lecteur :

Notre petite ville s'est distinguée en célébrant la fête nationale. Non pas qu'il y ait eu de grandes démonstrations publiques—nous ne sommes pas encore assez nombreux pour cela. La chose serait donc difficile dans les circonstances.

Mais la population acadienne de notre paroisse, mettant tranquillement de côté ses travaux champêtres et ses occupations commerciales, se dirigeait avec un calme religieux vers le temple de Dieu où les applaudissements sonores de la cloche de l'église paroissiale. C'était la marche lente et ferme d'un peuple confiant dans l'avenir, d'un peuple qui rendait à Dieu ce qui appartient à Dieu : les premiers hommages. Le peuple acadien se réveille et sa première pensée est pour Dieu.

La grand'messe fut célébrée par M. le curé Ouellet. Quoiqu'indisposé, M. Ouellet prononça le sermon de circonstance. Il choisit pour texte : le patriotisme, et développa son sujet avec une haute éloquence.

Avec un peu plus d'organisation, les Acadiens joueraient une rôle considérable au Nouveau-Brunswick et à la Nouvelle-Ecosse.

Ils ne sont représentés à Ottawa, pour les deux provinces, que par un seul député, M. Blanchard, récemment élu à Gloucester. C'est un brave homme, mais doué de peu d'énergie et incapable d'exercer de l'influence.

L'instruction se répand peu à peu parmi les Acadiens. A mesure qu'ils liront, qu'ils se mettront en rapport avec les choses de l'extérieur, ils comprendront davantage leur force et la situation qu'ils pourraient occuper.

INCENDIAIRES A L'ŒUVRE

CINQ FEUX EN TRENTES-SEPT HEURES A TORONTO

La torche de l'incendiaire, entre les mains de vils malfaiteurs, accomplit son œuvre sinistre à Toronto.

Il ne se passe pas un jour sans qu'une alarme ne soit donnée.

Depuis samedi soir jusqu'à dimanche après-midi dernier, il y a eu cinq incendies et dans chaque circonstance tout porte à croire que le feu a été mis par une main criminelle. L'incendie le plus désastreux s'est déclaré dans une pile de bois en arrière de la boutique d'un charpentier.

Les flammes se sont rapidement propagées et trois maisons voisines ont été réduites en cendres. Les pertes s'élèvent à environ \$7,000.

SOIXANTE MILLES A L'HEURE EN MER

A propos du subside de \$750,000.00 par an que le parlement canadien vient de voter pour l'établissement d'une ligne de paquebots entre l'Angleterre et notre pays, le "Spectator", de Hamilton, cite une lettre de M. G. A. Haig, publiée dans le "Manchester Courier".

M. Haig croit qu'il est très possible de réaliser sur mer une vitesse de 50 et même 60 milles à l'heure. Suivant M. Haig, les paquebots rapides ne devraient transporter que les passagers, les mailles et des paquets de petite dimension. Les gros colis et la cargaison devraient être mis à bord de navires à petite vitesse, parcourant six, huit ou dix milles à l'heure.

Tout l'espace rempli par le fret serait occupé par de puissants engins de locomotion qui tripleraient et quadrupleraient la vitesse des navires. M. Haig cite le cas du "Campania", lequel, assure-t-il, voyagerait deux fois plus vite et pourrait faire la traversée de New-York au Havre en trois jours au lieu de six, si on avait mis du charbon et des engins à la place de la cargaison. Le poids du navire serait aussi diminué.

M. Haig donne même la description de deux cylindres de son invention pouvant être adaptés aux navires ainsi chargés. Il suggère aussi l'adaptation aux côtes des navires de plusieurs roues à aubes au lieu de l'hélice actuellement en usage. Il donne en même temps la description de ces roues qu'il voudrait petites, à aubes très minces, fendant l'eau perpendiculairement et sans bruit.

CHOSSES D'ANGLETERRE

Le lord-maire de Londres, en ce moment, est un catholique. Le juge en chef de l'Angleterre, Sir Charles Russell, est un catholique. C'est même le premier catholique qui arrive à cette haute situation. Pendant que de tels exemples et de tels faits se produisent dans la mère-patrie, l'atmosphère du Canada est empoisonnée par les exhortations infectes de l'orangisme et des associations se forment pour chasser les catholiques de tous les emplois publics et même de la vie politique.

—Le frère cadet de M. Parnell, M. George Howard Parnell, qui vécut longtemps en George, aux Etats-Unis, verra candidat aux prochaines élections dans le comté de Meath-Sud, Irlande. Il ne s'est pas mêlé jusqu'ici de politique active.

—Les premiers ministres qui ont gouverné l'Angleterre depuis l'accession au trône de la reine Victoria ont été le vicomte Melbourne, Sir Robert Peel, le comte Russell, le comte Derby, le comte d'Aberdeen, le comte Palmerston, lord Beaconsfield, M. Gladstone, le marquis de Salisbury et le comte de Rosely. Parmi ceux-là, il n'y a que trois survivants : M. Gladstone, lord Salisbury et lord Rosebery.

PRIS SUR LE FAIT

UN VOLEUR BIEN ATTRAPÉ

L'un des plus grands marchands de vaisselle de Québec s'apercevait depuis quelque temps que plusieurs articles disparaissaient de son magasin. Il résolut d'en avoir le cœur net.

L'un de ces derniers matins, le marchand volé se rendit de bonne heure à son magasin et s'embusqua derrière des boîtes d'emballage.

A cinq heures, il vit arriver son contre-maitre accompagné d'un autre homme portant un panier. Il regarda de tout ses yeux et vit le contre-maitre remplir le panier d'objets divers, puis s'en aller comme il était venu.

Le marchand resta coi jusqu'à ce que la porte fut fermée. Mais alors il téléphona à la police, et lorsque le voleur vint commencer sa journée il fut tout étonné de se voir empoigner au collet.

La police est muette sur cet incident ; l'affaire a probablement été arrangée à l'amiable.

ENFANT BLESSE

Le jeune Prunier, 5 ans, fils de M. Geo. Prunier, de la rue Lonsdale, à Fall River, Mass., a été victime d'un horrible accident la semaine dernière à la manufacture de linages.

Il était venu selon son habitude porter à manger à son père qui tisse à cette fabrique, et s'amusait à regarder à l'étage inférieur par la trappe ouverte de l'ascenseur, quand l'appareil en descendant lui broya horriblement le visage contre le garde-corps sur lequel il se tenait appuyé.

L'enfant ne perdit pas connaissance et son père le transporta tout ensanglanté chez sa grand-mère, Mme Théroux, de la rue 61-2. Le Dr Kelly fut aussitôt mandé et opéra la suture des plaies.

La chair a été littéralement coupée de part en part de chaque côté de la bouche sur une longueur d'un pouce et demi, la lèvres supérieure est affreusement mutilée, et la mâchoire inférieure fracturée.

Le pauvre petit a eu une partie des dents cassées et en avait avalé une qu'il a restitué quand le médecin lui eut donné ses soins. Il est dans un état déploré.

STE-ANNE DANS L'ILLINOIS

Les églises de Ste-Anne, de Kankakee, Ill., et de St-Louis, à Pullman, viennent de recevoir des reliques de Ste-Anne.

Ces églises sont canadiennes.

LE TRESOR DE NOTRE-DAME

Le mobilier national vient de faire remettre à M. le chanoine Poussot, archiprêtre de Notre-Dame, pour le trésor de la basilique, deux pièces d'orfèvrerie provenant de la sacristie du Panthéon :

1. Un ostensor en or, garni de pierres précieuses, donné à l'église Sainte-Geneviève par l'empereur Napoléon III, à l'occasion de son mariage.

2. Un calice en or, offert à la même église par Monsieur, le frère du Roi, depuis Charles X.

DEMISSION

M. Camille Lussier, de St-Hyacinthe, a envoyé sa démission de maître de poste au département des postes, à Ottawa. On croit qu'elle sera acceptée.

EXCES DE ZELE

Ottawa.—Pour avoir fait preuve de trop de zèle en ordonnant la saisie du bateau pêcheur américain le "Louise", le sous-secrétaire de la douane, à Southport, Ont., a été suspendu de ses fonctions.

LES RECOLTES AU MANITOBA

Le bulletin des récoltes publié dernièrement par le gouvernement du Manitoba est en somme satisfaisant, bien que certaines parties de la province aient souffert de la sécheresse.

La récolte du blé est estimée à 17,761,868 minots, une moyenne de 15 3/5 par acre, la récolte de l'avoine à 12,197,772 minots, celle de l'orge à 2,182,520 minots, celle du lin à 283,480 minots, celle du seigle à 53,074 minots. Grand total, 30,497,716 minots. L'on récoltera probablement une moyenne d'une tonne et demie de foin par acre. Le foin a souffert de la sécheresse.

Le bétail se chiffre comme suit : chevaux, 88,639 ; bêtes à cornes, 103,366 ; moutons, 35,436 ; cochons 63,367—ce qui denote partout une légère augmentation.

Il s'est fait 18,862 acres de terre nouvelle.

Les cultivateurs s'occupent spécialement d'industrie laitière. Plusieurs fromageries et beurriers ont été établies.

La récolte du grain s'annonce très favorable.

MIRAGE PHENOMENAL

On écrit de Buffalo :

Vendredi dernier, on a assisté à un spectacle assez rare. Dans le firmament du Nord, on a pu voir à travers le lac la réflexion de la ville de Toronto, du Havre et de l'île ; on a pu la distinguer pendant près d'une demi-heure. Ceux qui ont vu les premiers ce phénomène affirment avoir distingué jusqu'aux flèches des églises de Toronto. A 11 heures, la rive nord du lac était encore visible. C'est le plus beau mirage dont on ait souvenir ici.

MARIAGES ROMANESQUES

DIVORCÉS ET REMARIÉS EN HUIT JOURS

Deux mariages romanesques, pour ne rien dire de plus, viennent d'être célébrés à Pana, Illinois.

Mme Alizer Harrison, âgée de trente-six ans, a épousé M. Edward Munday, âgé de quarante-neuf ans, et Mme Lizzie MacDermott, âgée de trente-deux ans, a épousé M. Thomas Ellison, âgé de cinquante-trois ans.

Les deux cérémonies ont eu lieu simultanément aux domiciles respectifs des deux femmes. Mais ce qu'il y a de romanesque dans ces deux mariages, c'est que la nouvelle femme de Munday est l'ancienne épouse d'Ellison et que la nouvelle épouse d'Ellison est l'ancienne femme de Munday.

Ellison a été divorcé mercredi dernier seulement de son ancienne femme, actuellement Mme Munday, et la nouvelle Mme Ellison a été divorcée de son côté le même jour d'Edward Munday et autorisée par le tribunal à reprendre son nom de fille.

Erf, les deux divorces et les deux mariages n'ont été, en réalité, qu'un échange légal de femmes. On ajoute que les quatre intéressés sont restés les meilleurs amis du monde.

PELERINAGE

La neuvième pèlerinage associé des fidèles du diocèse de Sherbrooke, sous le patronage de Mgr P. LaRoche, aura lieu à la fin du mois. Le départ de Sherbrooke est fixé au 28 août au soir.

TUE PAR UNE BATTEUSE

Stratford, Ont., 18.—Sur la ferme d'Henry Petrie, à Southeast Hope, un jeune Suisse nommé Buser s'est imprudemment approché trop près du cylindre daté d'une batteuse en opération, et a été si terriblement mutilé qu'il est mort quelques heures après.

His Dyspepsia Cured.



DEAN STEWART. I write you to say that for some time I had been suffering from acute indigestion or dyspepsia, and of course this was very great trouble to me. I had been told that Dr. Geo. Read's B. B. B. Cured Me was a very good medicine, and I decided to try it. I took two bottles of B. B. B. Cured Me, and after taking it I was quite another man, for

B. B. B. CURED ME. I have also used it for my wife and family, and have found it the best thing they can take, and from past experience I have every pleasure in strongly recommending B. B. B. to all my friends. I write you because I think that it should be generally known what B. B. B. can accomplish in cases of indigestion.

GEORGE READ, Sherbrooke, Que.

ECLAIRAGE ELECTRIQUE

— DES —

Petites villes et villages importants

POSSEDANT DES POUVOIRS D'EAU

FACILITES offertes à ceux qui désirent adopter l'électricité comme mode d'éclairage.

\$1,000.00 A \$5,000.00

Seront souscrites par le sous-sol, pour toutes installations de lumières électriques, suivant leur importance.

ATTENTION POUR

LIGNES TELEPHONIQUES A LONGUE DISTANCE

POUR TRANSMISSION DE POUVOIR AU MOYEN DE L'ELECTRICITE

VOITURES ELECTRIQUES, ETC.,

MONTRÉAL, 25 AOUT 1894

La suppression des petits mendians

Sous ce titre un grand journal de Paris, "Le Gaulois", publiait dernièrement un article fort intéressant que nous nous empressons de reproduire.

Le mal dont se plaint le journal parisien existe dans notre ville sur une plus grande échelle encore que dans la grande capitale française; — en ce sens que les petits mendians ne se bornent pas ici à harceler les citoyens dans les rues, mais s'appliquent surtout à les aller relancer dans leurs demeures.

Tous les jours, de six heures du matin à neuf heures du soir, vous êtes assailli par une armée de petits êtres sales, à peine couverts de misérables loques, un panier au bras, qui vous demandent d'une voix dolente "La charité s'il vous plaît." Encore s'ils venaient par compagnies ou seulement par escouades, on en serait quitte pour une dizaine d'audiences par jour, mais pas si disciplinés que cela, les petits tyrans.

Ils ont bien le soin de se déployer en traîneurs pour avoir le plaisir de venir chacun à son tour faire résonner votre sonnette—c'est bien faire amusant.

Dans les maisons où il faut, pour ouvrir la porte, descendre deux ou trois escaliers, rien d'agréable comme de répéter cet exercice une vingtaine de fois "quotidiennement."

Nos bons curés ont beau recommander à leurs paroissiens de ne rien donner aux portes, et les paroissiens ont beau répondre aux mendians: "on ne donne pas aux portes, M. le curé l'a défendu," tout est inutile. Le fleau loin de diminuer grandit d'une façon alarmante.

On comprend pourquoi. Quatre-vingt-dix-neuf fois sur cent les pauvres petits mendians sont des souffre-douleur, exploités par des parents sans cœur et dénaturés qui les forcent, après les avoir à demi vêtus des haillons les plus sordides, pour exciter la pitié des âmes compatissantes, à courir de porte en porte pour amasser quelques sous que l'on ne tarde pas ensuite à "liquider".

Où, la plupart du temps, c'est pour boire que des pères et des mères dégradés, livrent leurs petits enfants à cette triste et abrutissante vie de mendicité.

A la lecture de l'article, que nous reproduisons, les philanthropes de Montréal, à qui la fortune offre les ressources et les loisirs nécessaires à la réalisation d'une grande œuvre humanitaire, songeront peut-être à l'organisation d'une société analogue à celle de Paris, pour la guérison de cette dangereuse plaie sociale "La mendicité."

Nous reviendrons plus tard sur cette question qui s'impose rigoureusement à l'attention des classes dirigeantes.

Voici l'article du journal "Le Gaulois":

"Allons-nous voir, enfin, le boulevard privé de cette plaie de jeunes mendians, hambins loqueteux, qui s'en vont de terrasse en terrasse, gisant le long des trottoirs, et consommant les déchets de la charité."

Et ces petites filles, un bouquet de fraicheur ou un paquet d'épingles à la main, qui vous poursuivent jusqu'à ce que, impatienté, vous leur ayez glissé les "deux sous" demandés avec une imperturbable insistance!

Une société, nouvellement fondée contre la mendicité des enfants dans le département de la Seine et dont l'initiative est due à M. Buisson, directeur de l'enseignement primaire au ministère de l'instruction publique, s'est réunie, hier, sous la présidence de M. Baudouin, sénateur.

Voici, selon M. Rollet, le distingué et infatigable président du Sauvetage de l'enfance, le but que poursuit cette nouvelle société:

—La Société contre la mendicité des enfants se propose d'habiter le public à ne pas donner d'aumônes aux petits mendians, mais à leur consacrer un peu de temps. Chacun ne pourra pas, après avoir engagé conversation avec l'enfant, le ramener à l'école, aller voir ses parents, etc., etc., mais chacun pourra lui demander son nom et son adresse, les inscrire sur une carte postale toute préparée, et envoyer cette carte au secrétaire général de la Société, M. Keller. Le secrétaire général transmettra cette carte au représentant de la Société, dans le quartier habité par l'enfant. Celui-ci fera une enquête minutieuse sur la situation de l'enfant, sur ses antécédents, sur la valeur morale de ses parents. Suivant les cas, il agira immédiatement ou en référer au comité. Voici, du reste, le modèle d'une des cartes qui seront distribuées à tous nos membres:

SOCIÉTÉ CONTRE LA MENDICITÉ DES ENFANTS

Rencontré le à heures Observations

Rue

Nom

Prénom

Age

Domicile

Père

Mère

Autres enfants

Signature:

Adresse:

"La Société se propose de diviser Paris en un grand nombre de secteurs, et de désigner dans chaque secteur, sous le nom de "directeur", une personne compétente pour faire ces enquêtes et prendre les mesures les plus urgentes."

A la réunion d'hier au matin il s'agissait de définir les rapports de cette société avec la préfecture de police et la magistrature.

M. Lépine, qui applaudit aux efforts tentés par le fondateur de la nouvelle société, a fort bien exposé pourquoi il répugnait si souvent à ses agents d'arrêter les petits mendians; ils se demandent si cette arrestation sera bien utile, sera profitable à l'enfant et si elle ne fera pas seulement le gamin d'une maison de correction.

M. Lépine consent à remettre des cartes aux directeurs de section de la Société, afin de les accréditer auprès de ses agents; lorsque ceux-ci auront la certitude que l'enfant sera arrêté dans son intérêt, qu'une œuvre charitable veillera désormais sur lui, ils n'hésiteront pas à centraliser les petits mendians.

M. Guillot, l'éminent magistrat, n'était pas partisan d'accorder aux représentants de la société le pouvoir de requérir la force publique; mais il a été bien déclaré, par M. Lépine, que les cartes ne seraient données qu'en petit nombre, à des personnes dont la compétence en ces matières est reconnue.

D'ailleurs, l'agent requis aura toujours la liberté d'apprecier s'il y a ou non délit de mendicité, et de refuser l'arrestation.

Le directeur porteur de carte sera invité à ne recourir à ce moyen extrême de l'arrestation qu'après avoir procédé lui-même à une enquête et après avoir constaté qu'il ne pourrait arriver à protéger l'enfant sans l'enlever brusquement à ses exploitateurs.

Après quelques mots échangés entre M. Guillot et M. Bréguet, substitut du procureur de la république, devant lequel bon nombre de petits mendians ont déjà comparu au palais de justice, sur les mauvais résultats de l'éducation correctionnelle. M. Buisson a proposé d'adresser les dossiers des petits mendians signalés à la nouvelle société: les uns au Sauvetage de l'enfance, les autres au Patronage de l'enfance et de l'adolescence.

Ainsi, à partir d'aujourd'hui, il suffira de signaler, pour vous débarrasser du petit mendiant qui vous harcèle dans la rue, le cas à la société qui vient de se fonder pour qu'immédiatement on fasse une enquête qui aura peut-être pour effet salutaire d'empêcher le petit mendiant ou la jeune mendiane d'aujourd'hui de devenir, plus tard, un pensionnaire de Mazas ou une habituée de St-Lazare."

M. H.

LES AVENTURES DE CES DEMOISELLES

ELLES VOULAIENT DES MARI

Deux jolies filles, toutes jeunes et coquettement habillées, ont été traduites devant le tribunal de police de Yorkville, à New-York, sous la grosse accusation de vol qualifié. Cela ne paraissait pas d'ailleurs les inquiéter le moins du monde, elles trouvaient au contraire la chose très drôle et paraissaient beaucoup plus s'intéresser à la manière dont se rend la justice à New-York, qu'à s'occuper de leur propre cas.

Les deux jeunes filles avaient été arrêtées pendant la soirée à la grande gare du New-York Central Railroad, à la 42e rue, au moment même où elles se disposaient à prendre leurs billets pour Chicago. L'arrestation a été opérée à la demande, par dépêche, de la police de Bridgeport, Connecticut. Les deux prisonnières n'ont fait d'ailleurs aucune difficulté pour donner leurs noms, prénoms, lieu de naissance, etc. L'une était Marie Lane, âgée de quinze ans, dont la mère, qui est veuve, tient une maison meublée et pension à Bridgeport, et l'autre était Marie O'Brien, dont le père est débitant de boissons dans la même ville.

Les deux jeunes filles étaient des amies d'enfance, et Marie Lane avait reçu ces jours derniers une lettre d'une autre de ses amies actuellement établie au Montana et l'invitant à aller la voir. Elle a communiqué la lettre à Marie O'Brien, et elles ont décidé de partir toutes deux le plus tôt possible pour le Nord-Ouest. Le voyage serait des plus amusants et puis elles ne pouvaient manquer de trouver là-bas des mariages charmants. Il y avait bien leurs parents qui s'opposaient, sans aucun doute, à leur beau projet; mais elles n'avaient pas besoin de leur avis pour partir. Le tout était de trouver l'argent nécessaire pour résoudre la difficulté.

C'est Marie Lane qui a su se procurer la première l'argent nécessaire. Sa mère était sortie pendant l'après-midi, la jeune fille a pris \$100 dans le tiroir d'une commode et à neuf heures et demi du soir, les deux amies prenaient le rapide de New-York. Mais Marie Lane, s'étant déjà aperçue de la disparition simultanée de sa fille et de ses \$100, avait immédiatement prévenu la police de Bridgeport, qui, sans perdre de temps en vaines recherches, avait télégraphié à celle de New-York. C'est ainsi que les deux précoces aventurières ont été arrêtées devant qu'elles aient pu prendre le train de Chicago.

Lorsqu'elles ont été traduites devant le tribunal de police de Yorkville, les deux jeunes aventurières ont déclaré formellement au juge qu'elles avaient le désir d'aller au Montana et que la seule chose qui les empêchait d'y aller était d'avoir été arrêtées par la police. Elles ont été confiées à la garde de la société protectrice de l'enfance, en attendant l'arrivée de leurs parents qui doivent venir les chercher.

LE MARIAGE DE M. ERNEST CARNOT

Le mariage de M. Ernest Carnot, fils du président Carnot, avec Mlle Marguerite Chiris, fille de M. Chiris, sénateur des Alpes Maritimes, a eu lieu à Paris, la semaine dernière. Ils avaient été fiancés au printemps. En raison de l'assassinat de M. Carnot, les familles des jeunes mariés avaient décidé de remettre le mariage à l'hiver prochain. Mais Mme Carnot aurait, dit-on, changé d'avis et aurait exigé que l'on célébrât le mariage à la date fixée dans le principe. La cérémonie a eu lieu dans la plus stricte intimité: les membres les plus proches de la famille seuls y assistaient.

LE LINIMENT MINARD GUÉRIT LES RHUMES

LA POPULATION DE L'ITALIE

Nous empruntons à la "Revue Scientifique" une statistique sur la population de l'Italie qui serait intéressante de rapprocher des dernières statistiques publiées sur la population en France:

"La population de l'Italie était, au 31 décembre dernier, de 30,724,037 habitants, en augmentation de 348,442 habitants sur l'année précédente, ce qui représente un accroissement de 11.34 pour 1,000.

"Il y a eu 225,523 mariages, 1,125,146 naissances (non compris les mort-nés au nombre de 46,039) et 776,704 décès. Le nombre des mariages par 1,000 habitants n'a été que de 7.34 en 1893, au lieu de 7.49 en 1892 et 7.50 en 1891; la moyenne pour la période 1882-1890 est de 7.89. Les coefficients les plus élevés se trouvent dans les Abruzzes, la Calabre, la Sardaigne; ceux les plus faibles, dans les provinces septentrionales et en Sicile.

"Le nombre des naissances par 1,000 habitants, de 36.62 en 1893, avait été de 36.37 en 1892, de 37.31 en 1891 et de 37.72 pour la période de 1882-1890. Les provinces où les naissances ont été relativement le plus nombreuses en 1893 sont celles de Naples, de la Marche, l'Emilie et la province de Rome; les provinces du Nord, et notamment la Ligurie et le Piémont, sont celles qui ont les plus faibles coefficients de natalité.

"La moyenne des décès a été de 25.28 par 1,000 en 1893. Elle avait été de 26.29 en 1892, de 26.21 en 1891 et de 27.24 de 1882 à 1890. Il y a donc amélioration sensible et continue. Les provinces où les coefficients de mortalité sont le moins élevés sont celles situées au nord du parallèle de Rome et notamment la Vénétie (20.72), le Piémont (22.07), la Ligurie (22.84), la Toscane (23.54).

Nous pensons qu'à la suite de ces chiffres il est curieux de publier la statistique produite par la même revue sur la population de l'Alsace-Lorraine:

"La population de l'Alsace-Lorraine se composait, à la fin de 1893, de 1,103,506 habitants, dont 1,312,427 indigènes et 282,086 immigrés. Actuellement, à Metz, 50,164 habitants, on ne compte que 21,685 Messins contre 28,479 Allemands. A Strasbourg, les autochtones représentent, il est vrai, encore la majorité: on y a dénombré 70,000 Strasbourgeois et 40,000 Allemands, non compris la garnison. Ce sont les Prussiens qui fournissent le plus fort contingent d'immigrants en Alsace-Lorraine; ils étaient, en 1893, plus de 107,000. Après eux venaient les Badois (50,000), les Bavarrois (40,000), etc."

LE CHIEN DE JEAN DE NIVELLE

"Il fait comme le chien de Jean de Nivelle, il s'en va quand on l'appelle," dit-on quelquefois.

Pour ceux qui seraient curieux de connaître la discussion sur l'origine probable de cette locution, nous reproduisons un intéressant petit article paru dans l'"Intermédiaire des chercheurs".

"Jean II, duc de Montmorency, était seigneur de Nivelle. S'il a traité de "chien" son fils aîné, Jean de Nivelle, qui l'appelait vainement à lui, on comprend également bien les deux variantes: "il ressemble au chien", ou "à ce chien de Jean de Nivelle, qui s'enfuit quand on l'appelle."

"Mais on a aussi prétendu, dit M. Rozan, qu'il s'agissait d'un vrai chien appartenant à Jean de Nivelle, chanoine de l'ordre de St-Augustin, ancien doyen de l'église St-Lambert, à Liège, qui, au douzième siècle, était membre du couvent d'Oignies (Pas-de-Calais). Ce chanoine, gravement atteint de la goutte, dut consentir à ce qu'un écolier de lui son chien, aussi turbulent qu'affaectueux. D'abord, on chassa simplement l'animal; il revint. Alors on le fustigea rudement, à toute heure de jour et de nuit, et la pauvre bête finit par se tenir à bonne distance de la maison, révoltant au alentour, il n'osait plus approcher, si bien que quand son maître voulait, avant de mourir, le voir une fois encore, le chien prit la fuite au premier appel, et ne reparut jamais.

"La Fontaine connaissait peut-être cette histoire lorsqu'il a mis, dans sa fable: "Le Faucon et le Chapon":

...Ce n'était pas un sot
Que le chien de Jean de Nivelle."

VOUS CONSIDÉRABLES

Chez un ebeniste de la rue Notre-Dame

ARRESTATION PAR LE DÉTECTIVE GLADU

Vendredi matin, le détective Gladu, de l'agence nationale, a arrêté un nommé Victor Lévesque, ouvrier de la rue St-Hippolyte, accusé d'avoir commis de nombreux vols chez M. Adolphe Bélanger, ébéniste de la rue Notre-Dame, où il était employé jusqu'en octobre dernier.

Dès que Lévesque eut quitté le service de M. Bélanger, celui-ci constata la disparition d'une quantité considérable de meubles, de plume en soie rouge et en laine et d'autres étoffes de la valeur de \$3.50 à \$4 la verge, servant à bourrer les meubles de salon.

Vers le milieu du printemps, M. Bélanger a confié sa cause au détective Gladu, qui a retrouvé les effets volés chez M. J. Beaulieu, marchand de patates, 45 rue Bonsecours.

Après l'arrestation de Lévesque, qui a avoué sa culpabilité en cour de police, M. Gladu a fait lancer un autre mandat pour l'arrestation de Beaulieu.

Lévesque déclare que Beaulieu lui avait dit: "Apportez-moi en aussi grande quantité que tu voudras, des marchandises de cette qualité, et je les achèterai toujours aux mêmes conditions."

LE LINIMENT MINARD GUÉRIT LA DIPHTHÉRIE

UN DRAME MYSTÉRIEUX

UNE FEMME TROUVÉE MORTE DANS SON LIT

Mary Gillan, dont le mari tient un débit de boissons au coin des avenues Borden et Greenpoint, à Blissville, R. L., a été trouvée morte dans son lit, dans des circonstances des plus suspectes.

Estella, une fille de 13 ans que Mme Gillan avait eue d'un premier mariage, étant entrée dans la chambre à coucher de sa mère vers 7.30 heures du matin, a trouvé sa mère étendue morte sur le lit avec une affreuse blessure à la tempe droite. La défunte était à moitié habillée et un revolver appartenant à son mari, était à côté d'elle. Estella a couru prévenir son beau-père, qui était déjà derrière le comptoir, et Gillan a appelé un policeman auquel il a dit que sa femme venait de se donner la mort.

Gillan a été mis aussitôt en état d'arrestation. La police est, dit-on, portée à croire que Mme Gillan s'est réellement tuée elle-même; mais les voisins prétendent que c'est le cabaretier qui a assassiné sa femme. Depuis son arrestation, il a raconté une histoire peu vraisemblable. Il prétend que sa femme s'est indignement enivrée lundi et que le soir, en se retirant dans sa chambre, elle a menacé de le tuer à coups de revolver s'il essayait d'aller la rejoindre. Il a reconnu franchement que le revolver trouvé sur le lit de la défunte était à lui et que sa femme en avait un autre lui appartenant personnellement. Toutefois il n'a pas pu expliquer pourquoi, ayant un revolver, elle avait pris celui de son mari pour se tuer.

Gillan était veuf et sa femme était mariée, il y a environ dix mois. Les époux Gillan vivaient depuis leur mariage en mauvaise intelligence, et il est établi que Mme Gillan a fait arrêter son mari à diverses reprises pour l'avoir maltraitée.

ENCORE UN FOU

QUI PRÉTEND AVOIR DÉCOUVERT LE MOUVEMENT PERPÉTUEL

Un mécanicien italien de San Francisco, nommé Antonio de la Torre, prétend avoir trouvé le mouvement perpétuel.

La petite machine qu'il a fabriquée fonctionne sans être mue par aucun moteur, tels que la vapeur, le gaz, l'électricité ou l'eau.

La friction existe toujours, mais elle est compensée par le pouvoir produit par une hélice. Cette machine a tout simplement la forme d'un cercle tournant sur par des balles roulantes, ce que les inventeurs ont tenté de faire la découverte depuis un temps immémorial.

La base du moteur est un morceau de bois circulaire qui contient une demi-douzaine de petites roues. Sur ces petites roues circule une autre roue plus vaste, ayant 13 pouces de diamètre, touchant à un arbre de couche de 12 pouces de hauteur. Cette grande roue a 168 dents d'engrenage.

Ces roues circulent avec une rapidité vertigineuse et font mouvoir un éventail qui tourne si vite qu'on ne le voit pas.

Ce même inventeur est aujourd'hui à fabriquer un mouvement perpétuel de dimension plus vaste que celui qu'il vient de faire connaître au public. Cette nouvelle machine aura une force motrice de beaucoup plus considérable que la première.

L'inventeur est né à Cuba, de parents italiens; il est âgé de cinquante ans et il a appris la mécanique en Angleterre. Il a beaucoup voyagé et a habité presque tous les pays du monde.

Il demeure en Amérique depuis quinze ans et a été employé dix ans dans les raffineries de sucre de la Floride. Il a déjà inventé plusieurs machines pour raffiner le sucre. A mesure que ses inventions lui rapportent quelque argent, il le dépense tout entier dans de nouvelles expériences.

Il cherchait à découvrir le mouvement perpétuel depuis trois ans.

J'ai été guéri d'un gros rhume par le LINIMENT MINARD.

Oxford, N.S. R. F. HEWSON.

J'ai été guéri d'une terrible entorse par le LINIMENT MINARD.

Yarmouth, N.S. FRED OGDON, Y.A.A.C.

J'ai été guéri d'un érysipèle noir par le LINIMENT MINARD.

Ingessville J. W. ROGERS.

CE SERAIT MONSTRUEUX

DIX-SEPT ENFANTS AURAIENT ÉTÉ TUÉS PAR LEUR FRÈRE!

Un résident de Ogdenburg, Harry Ravenhill, a demandé lundi au surintendant des pauvres d'enterrer son dernier enfant, âgé de deux mois, lequel, a-t-il dit, était mort la nuit avant. C'est la quatrième fois que Ravenhill fait une demande semblable depuis qu'il est allé à Ogdenburg.

Après quelques recherches, un médecin a constaté que l'enfant avait été étouffé. Le bureau d'hygiène a été informé et comme l'on soupçonnait un crime, on a commencé une enquête.

On affirme que Ravenhill avait eu 17 enfants et que tous étaient morts dans leur enfance. Les trois enfants de Ravenhill, enterrés à Ogdenburg par les soins du surintendant des pauvres, sont morts dans les deux semaines qui ont suivi leur naissance. Ravenhill est venu de Londres où il résidait dans le quartier de White Chapel. Sa femme, qui avait une mauvaise réputation, est morte, il y a environ un an. La mère de l'enfant pour lequel il est allé trouver le surintendant des pauvres, lundi dernier, est une femme du nom de Murray, avec laquelle il a demeuré. On dit que cette dernière a au Canada un mari qu'elle a abandonné.

LES NAVIRES GEANTS

Les plus gros cuirassés du monde sont les vaisseaux italiens "L'Italia" et "Leopardo," d'un déplacement de 15,900 tonnes chacune, viennent ensuite les énormes navires anglais de la classe Royal Sovereign d'un déplacement de 14,150 tonnes, mais cette classe sera dépassée par le "Magnificent" et le "Majestic"; ces deux vaisseaux auront un déplacement de 14,900 tonnes.

Le plus gros cuirassé portant pavillon français est "L'Amiral Baudin," ayant 11,900 tonnes, vient ensuite le "Lazare Carnot" qui n'a que quatre-vingt tonnes de moins. Le plus gros cuirassé allemand est le "Brandenburg," de 9,840 tonnes. L'Autriche n'a jamais construit de cuirassés, autre que de dimensions moyennes, son plus grand est le "Fegetholl," de 7,390 tonnes. Le plus gros vaisseau de l'Espagne est le "Pelayo," de 9,000 tonnes. Les États-Unis ont trois vaisseaux de guerre de première classe en service, ce sont le "Massachusetts," "L'Oregon" et "L'Idaho," ayant chacun un déplacement de 10,200 tonnes. "L'Iowa," qui est en construction, aura 11,286 tonnes. Il y a actuellement une réaction contre la construction de ces énormes navires; l'Angleterre est la seule puissance navale qui persiste à les construire et apparemment elle est sur le point d'arrêter. Les Italiens en sont venus à cette conclusion, ceci se voit clairement, car leur dernier navire en ce moment en construction n'aura que 8,800 tonnes. Les gouvernements de France et des États-Unis sont décidés à ne plus construire de bateaux au-dessus de 12,000 tonnes; ils en sont venus à cette détermination après avoir jugé que les navires de dimensions moyennes étaient supérieurs. La Russie est aussi d'accord sur ce point, son plus gros cuirassé en service est le "Georgi Pobledonov," de 10,280 tonnes. Ses constructeurs navals considèrent que 12,000 est à peu près la bonne dimension.

On lit dans le "Messenger d'Athènes" que les crimes passionnels ne sont pas, non plus, inconnus en Grèce. En voici un qui mérite d'être relevé:

Le jeune Papanghiolos, âgé de douze ans, tomba amoureux d'une jeune veuve, Madelon Coughoyanni, à laquelle il fit une brûlante déclaration.

Repoussé par l'objet de sa flamme, il la menaça de recourir à la violence, si elle se dérobait plus longtemps à ses desirs.

La veuve en parla à son frère, qui donna un soufflet à l'adolescent. Désespéré, celui-ci résolut de se venger de la veuve qui l'avait repoussé et du frère qui lui avait infligé le plus sanglant des outrages. S'étant armé d'une hache, il pénétra secrètement après minuit, dans la maison de la veuve et alla tout droit dans la chambre du frère qu'il abattit d'un seul coup.

Réveillée par les cris de son frère mourant, la veuve appela au secours. Mais le précoce assassin tourna contre elle toute sa fureur et la tua d'un coup de la hache encore ensanglantée du sang de son malheureux frère.

L'assassin prit la fuite après avoir donné encore quelques coups de hache à sa seconde victime.

EN GARDE!

L'ENNEMI EST À VOS PORTES

Cet ennemi qui est d'autant plus dangereux qu'il se montre tantôt sous une forme, tantôt sous une autre et qui par ses mille moyens sème la discorde, le découragement et la misère dans la famille, ce terrible ennemi c'est le Beau Mal qui affecte les trois quarts des femmes mariées et un grand nombre de jeunes filles. Femmes et filles gardez-vous donc de ce mal en faisant souvent usage du merveilleux remède découvert par le Dr Larivière. "Le Régulateur de la santé de la femme et le Female Plaster." Ce remède fortifie les nerfs, le sang, donne appétit et aide la digestion. Si vous ne trouvez pas ce remède dans votre localité, écrivez au propriétaire Dr J. Larivière, Manville, R. I. M. Evans & Sons, de Montréal, P. Q., agents généraux pour le Canada.

POUR RIRE

Une jeune personne de quinze printemps passe sa journée à se regarder dans la glace et à sourire à son image. Sa mère la surprend dans cette contemplation:

—Que faites-vous là, ma fille?

—Vous le voyez, ma mère, j'admire votre plus bel ouvrage.

Un pauvre diable, qui ne sait où aller manger et coucher, se voit réduit à se faire arrêter.

Il accoste le premier gardien de la paix qu'il rencontre, et lui dit à l'oreille:

—Emmenez-moi au poste, je suis en état de vagabondage!

L'agent lui met aussitôt la main au collet.

Chemin faisant, le malheureux montre une joie inconcevable à l'idée de ne plus coucher à la belle étoile. Le gardien le regarde de travers, et avec un geste menaçant:

—Vous, si vous ne vous taisez pas, je vous relâche!

Police correctionnelle.

Le président.—Accusé, lisez vous.

Le prévenu.—Qu'est-ce qu'il y a?

Le président.—Répondez. Avez-vous subi des condamnations antérieures?

Le prévenu.—Est-ce que je vous demande vos secrets de famille, moi?

Il se rassait paisible.

Gratuitement vous pouvez avoir des cartes de visite, en envoyant votre adresse de suite à W. A. GAGNE, IMPRIMERIE, SAINT-JUSTIN, CÔTE DE MONTROUSE, P. Q.



Aux mères qui nourrissent.

Un des premiers médecins d'Ottawa, écrit: "Je trouve que pendant la lactation, quand les forces de la mère sont affaiblies, ou que la sécrétion du lait est faible, rien ne donne un résultat plus satisfaisant que le

WYETH'S MALT EXTRACT,

Il améliore aussi la qualité du lait."

Il est surtout recommandé Comme Aide à la Digestion, Pour Améliorer l'Appétit et comme Nourriture pour les Consomptifs, Pour Épuisement Nerveux c'est un Tonic Incomparable.

PRIX, 40 CENTS LA BOUTEILLE.



A M. A. Mariani.

... la liqueur de vie, qui allait combattre la débilité humaine, seule cause réelle de tous les maux, une véritable et scientifique fontaine de jeunesse, qui, en donnant de la force, de la santé et de la volonté, refait la humanité toute neuve.

(Le Docteur Pascal, Chap. II.) EMILE ZOLA.

Lawrence A. Wilson & Co

Sous agents au Canada pour Mariani & Co, de Paris, et le CHAMPAGNE GOLD LACK SEC

Nos. 28 et 30, Rue de l'Hôpital, MONTREAL

TELEPHONE 1394

PRESSES A CIDRE ET A VIN

Avec ou sans grugeoire, Prix de \$3.50 à \$36.00

ROTISSOIRE ROYALE

Par son usage il y a ÉCONOMIE de 20 p.c. sur la pesanture du ROTI, outre que vous n'avez pas à l'arroser.

Prix suivant grandeur de \$1.00 à \$2.25 chaque

BOITES DE TOILETTE POUR COUVRETS ET COUVERTS COMPLETS.

CANIFS, CISEAUX, BROSES, PEIGNES, ETC

MONTREAL, 25 AOUT 1894

LE "CULTIVATEUR"

PREMIER DE L'ABONNEMENT A LA VILLE
 1 an \$1.50
 6 mois \$1.00
 3 mois \$0.50
 U. S. PAID BY THE STATES-UNIS
 1 an \$1.50
 6 mois \$1.00
 3 mois \$0.50

ANNONCES

Première insertion, 10 cents par ligne
 Insertions subséquentes, 5 "

Petite lettre à nos amis

Messieurs nos lecteurs,
 Mesdames nos lectrices,

Nous vous expédions de ce temps-ci nos comptes pour abonnement, et nous attendons que vous nous en payiez le montant sans retard. Nous avons besoin, grand besoin d'argent. Une piastre pour chacun de vous est peu de chose. Envoyez-nous la sur réception de notre compte. Vous nous rendrez service, et vous nous permettrez de lutter avec avantage contre les journaux à la crosse du gouvernement.

Vos serviteurs,
 L. J. TARTE ET FRERE.

P. S.—Faites connaître notre journal à vos amis et procurez-nous de nouveaux abonnés, s. v. p.

M. LAURIER A BRANTFORD

Grand enthousiasme

Une grande démonstration a été tenue à Brantford, lundi soir, en l'honneur de M. Laurier, qui a été reçu à la gare par les autorités municipales et par les sommités politiques de l'endroit. M. Laurier était accompagné de M. Mulock, M. P., de M. Choquette, M. P., de M. Sutherland, M. P., de M. Fisher, M. P., de M. Lowell, M. P., etc. etc. Une procession se forma pour conduire les distingués visiteurs à l'hôtel Kirby où il y eut une réception et un lunch. Dans l'après-midi, l'on s'entendit encore en procession à la salle de l'agriculture où plusieurs bandes accompagnèrent la foule. Une adresse fut présentée à M. Laurier de la part de l'Association de Réforme de l'endroit et aussi de la part des sauvages des Six Nations.

Les orateurs du jour furent M. Patterson, de Brant, l'hon. James Young, M. Wood, M. P. P., M. Charlton, M. P. P., M. Carpenter, M. P. P., M. Charlton, M. P.

Dans la soirée, il y eut encore une démonstration au manège militaire sous les auspices du club Libéral de Brantford. M. Laurier fit un autre discours. Il parait s'être défendu avec une grande vigueur contre les canulars des journaux tory d'Ontario qui l'appellent "le français M. Laurier", pendant que leurs alliés de la province de Québec cherchent à le faire passer pour un homme infidèle à sa race. Le chef de l'opposition a traité toutes les questions du jour avec son élocution ordinaire. La démonstration parait avoir été l'une des plus considérables qui aient été tenues à Ontario: à celle de l'après-midi, pas moins de 5000 personnes assistaient, et à celle du soir environ 3000 étaient présentes.

LE LAC ST-JEAN DECOUVERT

M. Hurteau, l'un des agents de la compagnie de colonisation, est allé ces jours derniers découvrir le lac St-Jean. Il est allé vers ces régions, et il en est revenu, et il a fait fidèle rapport que Hébertville, St-Jérôme, St-Prime, Roberval, St-Félicien, sont des paroisses en pleine existence, qu'elles ressemblent à d'autres paroisses de la province, etc.

Vraiment, cela était connu, et il n'était point de nécessité de faire les frais d'un voyage pour nous les redire. Le cabinet de Québec a la prétention manifeste d'avoir inventé une foule de choses—parmi lesquelles l'industrie laitière qui date de quinze ans tout près, le chemin de fer du lac St-Jean qui était à peu près terminé en 1892, les Cantons du Nord que le regrettable Mgr Labelle a ouvert de ses mains vigoureuses à la colonisation.

Nos gouvernements ont à leur crédit d'autres entreprises très réussies et très populaires, par exemple: l'emprunt de M. Hall à 94 p. c., les impôts sur les mutations de propriété, les successions, etc., l'affaire de l'Asile de Beauport dans laquelle ils ont engagé si criminellement la responsabilité de la province.

LE LIEUTENANT-GOUVERNEUR MCINTOSH

Les journaux de l'Ouest nous apprennent que la santé du lieutenant-gouverneur du Nord-Ouest est loin d'être bonne. Ses médecins lui ont recommandé un repos complet, après une rechute qu'il a eue il y a quelques temps. M. McIntosh s'en va dans l'Ouest.

Le premier ministre de la Puissance a visité Toronto lundi dernier. Il a fait un discours à l'hôtel-de-ville, mais n'a abordé aucune question politique, attendu que sa visite était purement sociale.

Les orangistes de Montréal feront une démonstration le 29 du mois d'août.

ENCORE UNE GREVE

Vendredi matin, 11,000 fleurs se sont mit en grève à New-Bedford, Mass., sur 27 filatures qu'il y a dans cette ville, 5 seulement sont en opération. Le secrétaire Ross, de l'Union des filatures, déclare que les grévistes sont prêts et peuvent rester six mois sans rien faire.

La cause de cette grève est une réduction de salaire proposée par les propriétaires des filatures.

CINQ FREGATES

DANS LE PORT DE MONTREAL

Les cinq vaisseaux de guerre anglais annoncés depuis quelques jours ont fait leur entrée dans le port de Montréal, lundi après-midi, vers cinq heures.

La petite flottille est composée du "Tartar", de la "Tourmaline", du "Canada", de la "Magicienne" et du "Partridge". Les quais étaient encombrés de curieux de toutes catégories, désireux de voir les magnifiques échantillons de la marine britannique. Lorsque les vaisseaux arrivèrent en vue de l'île Ste-Hélène, ils furent salués par les drapeaux du fort. De tous les vapeurs alors dans le port, il y eut une envolée de notes plus ou moins harmonieuses en signe de bienvenue.

Aussitôt que le "Tartar" s'est accosté au quai de la ligne Dominion, le maire Villeneuve, les échevins Stevenson, Savignac, McBride, Farrell, Renaut, Turner, Marsolais, Grothé et Leclerc montèrent à bord pour souhaiter la bienvenue au vice-amiral Hopkins, à ses officiers et à tous les hommes de son équipage.

Voici les noms des pilotes canadiens qui ont amené la flottille, de Québec à Montréal: L. Perreault, le "Tartar"; B. Arcand, la "Tourmaline"; M. Groseau, le "Canada"; J. Labranche, la "Magicienne"; J. Sauvageau, le "Partridge".

Les fregates resteront ici quelques jours, on permettra au public de visiter.

M. MERCIER

Les amis de M. Mercier sont heureux d'apprendre qu'il est beaucoup mieux.

COURRIER DE QUEBEC

Notre excellent confrère, M. U. Barthe, a repris la publication de la "Revue Commerciale" de Québec, en société avec M. Thompson, gérant de "l'Electeur".

—Samedi dernier, parti de crosse entre les jeunes Shamrocks de Montréal et les joueurs de Québec. Victoire complète de ces derniers.

—Le projet d'une bibliothèque publique à St-Roch sera bientôt un fait accompli.

Nos félicitations!
 —La semaine dernière, est décédée au monastère des Ursulines de cette ville, la sœur St-George, ancienne supérieure et dépositaire. La Mère St-George était la fille de feu le juge Van-Felson et allée aux meilleures familles de cette ville.

—La semaine dernière, vendredi, M. M. Cauchon et Julien, de la paroisse du Château Richer, exerçaient ensemble leurs chevaux attelés sur une voiture légère, sur le grand chemin, en vue des courses qui doivent avoir lieu au Château, dimanche prochain. Par une inadvertance que nous ne pouvons expliquer, les deux équipages sont venus en collision et la violence du choc a été telle, que les deux conducteurs ont été rudement lancés sur le sol. Dans sa chute, M. Cauchon a été assez grièvement blessé, tandis que M. Julien est à la dernière extrémité.

Les personnes qui eurent connaissance de cet accident s'empressèrent de voler au secours des deux malheureux blessés. Quelqu'un courut chercher un médecin, et par une coïncidence des plus singulières, la voiture de celui qui courait ainsi vint en collision avec celle de M. Deschênes, médecin-vétérinaire de Québec, qui passait par là. Une roue du véhicule de ce dernier a été brisée.

Le docteur déclare que les blessures de M. Cauchon, quoique douloureuses, ne mettent pas sa vie en danger. Mais la condition de M. Julien est très critique. M. Julien est l'organiste de l'église paroissiale.

NECROLOGIE

Il y a quelque temps est décédé à la Rivière-Ouelle, comté de Kamouraska, Mlle Leop. Ancil, institutrice. Née à Ste-Anne de la Pocatière, elle commença ses études au couvent de cette paroisse pour les compléter chez les Ursulines, de Québec.

Elle laisse derrière elle les souvenirs d'une vie remplie de vertus chrétiennes.

Mardi ont eu lieu à St-Sulpice les funérailles de feu André Bouthillier, décédé dimanche dernier, dans sa quatre-vingt-huitième année. Un grand nombre d'amis de la famille, venus de tous les environs se sont fait un devoir d'y assister.

Le défunt quoique retiré de la vie active depuis longtemps avait toujours conservé l'estime et la confiance de tous ses paroissiens de St-Sulpice dont il fut maire durant plusieurs années.

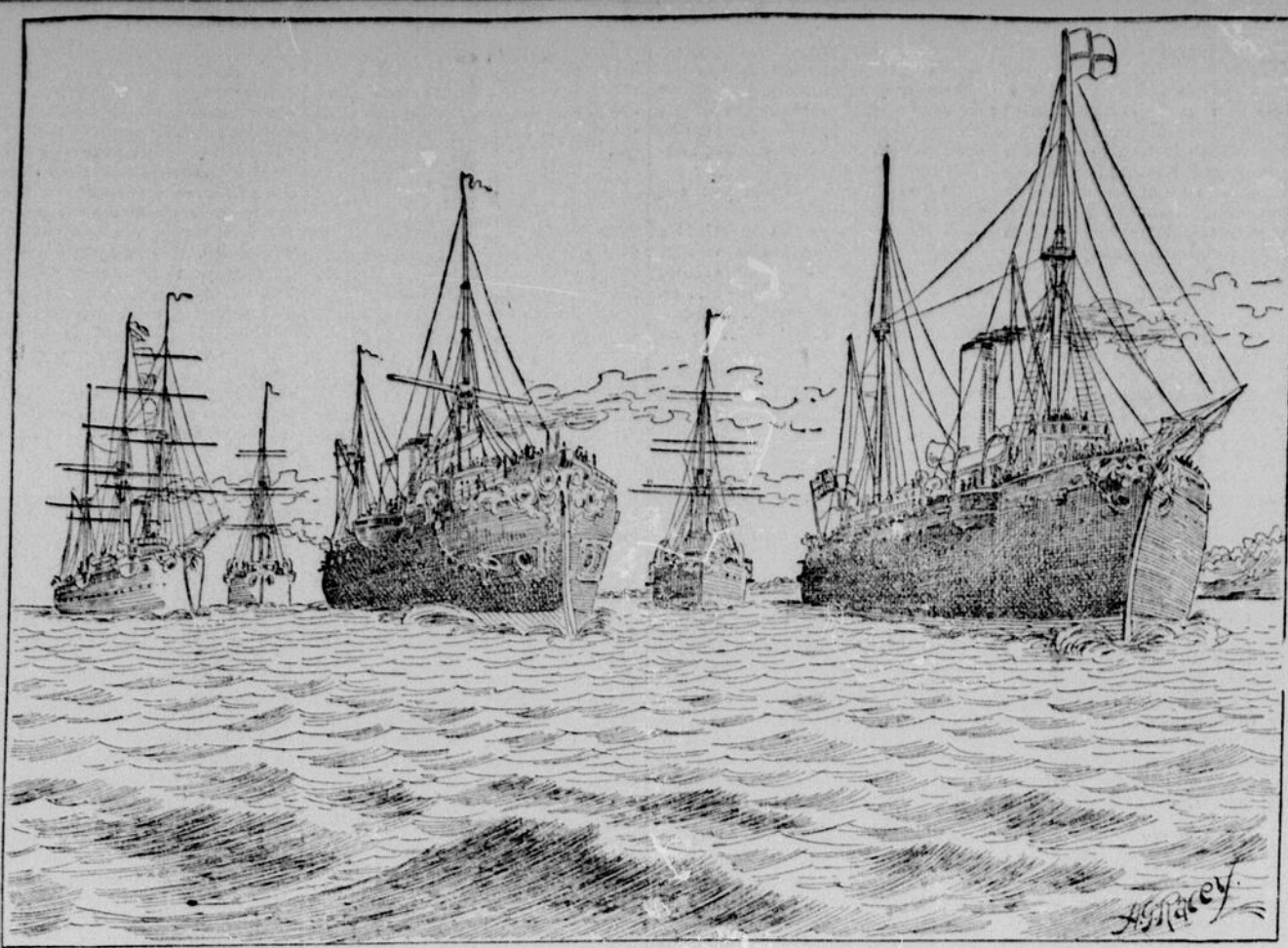
Il fut toute sa vie, un champion fidèle de la cause libérale. C'était un des plus chauds amis politiques du regrettable Joseph Papin au temps des luttes mémorables que le grand tribun eut à soutenir dans le comté de l'As-somption—Paix à ses cendres et honneur à sa mémoire.

FEU M. L'ABBE GUYON

Nos lecteurs apprendront avec une douleur réelle la mort de M. l'abbé L. J. Guyon, curé de St-Eustache, comté des Deux Montagnes.

Ce vénérable prêtre est décédé mardi dernier, après trois mois de maladie, comblé de vertus et de bonnes œuvres. Depuis 51 ans qu'il était prêtre, sa vie a été consacrée à la pratique du bien, et son œuvre a été toute de dévouement à ceux que la providence avait mis sous sa tutelle.

Les funérailles auront probablement lieu samedi.



LES VAISSEAUX DE GUERRE ENTRANT DANS LE PORT DE MONTREAL

Nous donnons aujourd'hui une photographie des vaisseaux de guerre qui visitent actuellement le port de Montréal. Nous avons donné une description de chaque navire la semaine dernière, c'est pourquoi nous ne croyons pas nécessaire de le faire de nouveau aujourd'hui. Les officiers de ces vaisseaux ont été invités à assister à un banquet donné en leur honneur à l'hôtel Windsor, cette semaine. Il y aura grande revue des marin sur le Champ de Mars vendredi et samedi. Ils quitteront notre port le 27 de ce mois pour retourner à Québec où ils resteront jusqu'à l'exposition de Québec.

DESASTREUX INCENDIE

TRENTA MAISONS DETRUITES A PIERRE-VILLE

Un désastreux incendie a eu lieu à Pierreville dans la nuit de lundi à mardi. Le feu a éclaté dans les écuries de M. Tourville et s'est communiqué à des maisons habitées, situées à une distance assez considérable.

La municipalité ne possédant pas les engins nécessaires pour combattre un incendie aussi considérable, les progrès des flammes n'ont pu être enrayés d'une manière efficace. Une grande partie du village a été détruite. Environ trente maisons de différentes grandeurs ont été réduites en cendres, avec la plus grande partie de leur contenu. Six de ces maisons appartenaient à la compagnie Tourville, laquelle est aussi propriétaire d'une vaste scierie dans ce village. Les pertes de cette compagnie sont de \$15,000 sur lesquelles il y a environ \$4,000 d'assurance. L'église et le presbytère ont été considérablement endommagés par les flammes.

La liste suivante contient les noms d'une partie de ceux qui ont été ébranlés par l'incendie:
 Félix Delisle, magasin et marchandises détruits.
 Thomas Lévesque, maison d'habitation et école.
 Léonidas Senniville, maison d'habitation.
 Herman Descheneau, la boulangerie et son contenu.
 Edmond Descheneau, maison d'habitation avec la plus grande partie de son contenu.
 Cyprien Lefebvre, maison d'habitation.
 Rocher Chénave, maison d'habitation.
 Charles Grandmont, maison d'habitation.
 Wilcot Granges, maison d'habitation.
 Pierre Granges, maison d'habitation.
 George Nansau, maison d'habitation.
 Joseph Laramée, écuries.

Il y a plusieurs autres noms que l'on n'a pu se procurer.

Grâce à l'aide empressée des voisins, M. Wurtelle a réussi à sauver une bonne partie des machines, si bien la reconstruction du moulin va être commencée immédiatement.

UNE CITE EN DEUIL

LA VILLE DE ST-JEAN N. B., FERO HUIT JOURS SEINS

Mardi était un jour de régate à St-Jean, N. B. Cinq yachts entrèrent en compétition. La brise était excellente. Tout alla très bien jusqu'au voyage de retour, alors que le vent tomba. Parmi les yachts engagés dans la lutte se trouvait le "Primrose". Les juges et les autres officiels, qui se trouvaient sur le remorqueur "Lillie" aperçurent un ouragan qui s'élevait, et furent surpris de voir que les yachts ne s'y préparaient pas en amenant leurs voiles.

Le "Primrose" était le plus exposé, car il n'était pas considéré comme un yacht très solide dans un gros temps. La pluie commença à tomber par torrents et la brise fraîchit. Les yachts partirent alors. Tout à coup un orage de grêle et de vent violent s'abattit sur les remorqueurs, et le capitaine du "Primrose" donna ordre d'amener toutes les voiles du yacht. Mais avant qu'il pût être obéi, le yacht plongea dans la mer et coula à pic. M. Hutton, le propriétaire du yacht, resta à la barre du gouvernail et ses dernières paroles furent: "tâchez de vous sauver!" Quatre personnes de l'équipage furent sauvées. Le tug "Lillie" les trouva à la nage. Elles avaient été une heure dans l'eau. Huit hommes sont disparus.

Faites souscrire vos amis au CULTIVATEUR.

L'HYGIENE POUR TOUS

LES CHEVEUX ONT, COMME LES AUTRES

autres parties du corps humain, leur destination particulière, il protège la tête contre le froid et la chaleur. Chacun sait de quels nobles organes la tête est composée; de là l'importance considérable de la chevelure en ce qui concerne la santé. Sans les cheveux, la circulation du sang ne s'opérerait pas régulièrement: la chaleur attirerait à l'extérieur le sang vers la tête, le froid le détournerait en trop grande abondance vers les régions inférieures. Or, la santé et le bien-être souffrent d'une circulation troublée. Nous devons donc avoir soin de nos cheveux. Mais en quoi consiste ce soin?

A tenir la tête dans un état constant de propreté. Il faut souvent la laver, puis la frictionner et l'essuyer. S'exposer à l'air ou à des courants d'air alors que les cheveux sont mouillés est chose dangereuse pour ceux-ci d'abord, puis et surtout pour la tête. Par suite de l'humidité de la tête, il se forme de petites écailles qui bouchent les pores, ce qui a pour effet de troubler la racine des cheveux et, naturellement, de les faire tomber. Sans doute, certaines maladies aiguës, comme le typhus, entraînent également la chute de la chevelure; mais ici une fois la guérison opérée et les forces naturelles rétablies, les cheveux repoussent, tandis que toute nouvelle naissance est impossible là où la racine est morte. D'autres causes provoquent dans une plus ou moins grande mesure la chute des cheveux; tel est particulièrement le surmenage de l'esprit. On comprend sans peine que ce surmenage fait nécessairement refluer le sang vers la tête.

Quant au nombre des lavages à effectuer, il varie selon les cas. Tout le monde n'est point sujet à transpirer de la tête dans la même mesure. En règle générale deux à trois lavages par semaine sont suffisants.

On emploie d'ordinaire l'eau pure, mais une décoction de racines d'ortie vaut encore mieux. Ces racines sont coupées en fines tranches et bouillies dans de l'eau et du vinaigre en parties égales, puis décantées; dans cet état elles ne se bornent à purifier la tête, mais favorisent en outre la croissance des cheveux. Notons toutefois que l'usage un peu prolongé de ce liquide rend les cheveux durs et cassants; mais on remédie à cette inconvénient en frictionnant vivement la tête avec de l'huile. Une fois par semaine suffit.

Un autre excellent moyen de nettoyer la chevelure et d'en favoriser la croissance, c'est la racine de bardane, soit qu'on la cuise seule, soit qu'on l'ajoute à la racine d'ortie dont il vient d'être parlé. Le vinaigre, dont la mixture est recommandable dans tous les cas, ouvre les pores de façon à fournir un exutoire aux matières impures.

Doit-on porter les cheveux courts ou longs? L'époque de l'année n'est pas sans importance pour la solution de la question. La femme porte impunément les cheveux longs; chez l'homme ceux-ci sont le premier échelon vers la calvitie; le mieux est qu'il s'en tienne à la moyenne: chevelure ni longue ni courte.

La couverture de la tête doit être légère et permettre l'accès de l'air. C'est à la lourdeur et à l'impénétrabilité de leurs couvre-tête que la plupart des hommes chauves doivent ce désagrément, tandis que les femmes y sont peu exposées les unes qu'à leur légèreté et leurs bonnets ou chapeaux, les autres à leur habitude de ne pas se couvrir la tête du tout. La coiffure masculine attire le sang à la tête; il s'y arrête et par là même devient fatal à la racine des cheveux.

Comme toute autre partie du corps, les racines des cheveux ont besoin de nourriture. Si celle-ci est défectueuse ou insuffisante, les cheveux tombent. Dans tels cas, il faut agir sur l'organisme tout entier et en relever les forces naturelles. C'est le moyen d'en améliorer la diverse parties.

BULLETTIN COMMERCIAL

LE BLE

Pendant la semaine finissant le 14 août il a été exporté 239,024 minots de blé, distribués sur les marchés comme suit: Liverpool, 130,000 minots; Londres, 3,200 minots; Glasgow, 27,355 minots; Bristol, 78,259 minots. Le total des minots de blé en stock en Canada est estimé à 3,275,424 minots, ce qui est un peu moins que la semaine dernière.

Voici comment est distribué le blé dans les différents éleveurs du Dominion.
 Montréal..... 539,454
 Toronto..... 55,000
 Kingston..... 20,000
 Winnipeg..... 273,000
 Manitoba..... 250,000
 Fort William, Port Arthur et Kewatin..... 1,340,000

Ces chiffres forment un total de 3,328,454 minots, et cela, il faut ajouter 150,000 pour l'exporte de nos agriculteurs, ce qui fait avec ce dernier montant un total de 3,478,454 minots. Ces chiffres représentent l'approvisionnement du Canada dans ce moment.

GRAINS

Il n'y a pour ainsi dire pas de blé d'inde en stock. La demande pour ce produit est modérée et les prix fermes. Il y a eu une légère baisse sur l'avoine et les pois, depuis quelques jours.

Blé dur, Manitoba, No 1..... \$0.72 à 0.73
 Blé dur, Manitoba, No 2..... 0.69 à 0.69
 Blé dur, Manitoba, No 3..... 0.69 à 0.69
 Pois, par 60 lbs, prendre à..... 72 à 73 1/2
 Pois, par 60 lbs, brisés en..... 0.69 à 0.70
 Avoine, No 2, par 34 lbs..... 0.34 à 0.35
 Avoine, No 1, par 34 lbs..... 0.36 à 0.40
 Blé dur, droit payé..... 0.65 à 0.67
 Orge, pour écuage..... 0.45 à 0.46
 Orge, pour malterie..... 0.50 à 0.52
 Seigle..... 0.52 à 0.53

SON ET MOULE

Il y a une bonne demande pour le son; le grain n'est pas beaucoup demandé. La mouture se vend bien et à des prix fermes.

Son, la tonne..... \$15.00 à 15.50
 Gru, la tonne..... 16.00 à 17.00
 Moules, la tonne..... 20.00 à 21.00

FARINE

Il se fait de bonnes affaires locales dans cette ligne, mais très peu d'affaires pour l'exportation. La demande des Provinces Maritimes est bonne, mais les ordres de l'exportation sont assez temporaires.

Patente du Manitoba..... \$3.40 à 3.50
 Blé d'hiver..... 3.60 à 3.70
 Straight roller..... 2.00 à 2.00
 Extra..... 2.50 à 2.70
 Superfine..... 2.50 à 2.65
 Forte de boulangers, Man. 3.45 à 3.50

BEURRE

Le marché est bien meilleur cette semaine mais les exportations en ont expédié bien peu, ne pouvant l'acheter aux prix qu'ils offraient. Il y a une hausse de 1 à 2 centimes la livre, suivant la marque et la qualité:

Crémère, beau nouveau..... 18 1/2 à 19
 Laiterie des Townships, beau, loc..... 18
 Laiterie de l'Ouest beau..... 16 1/2 à 16
 Vieux beurre de ferme..... 8 à 10

FROMAGE

Les prix ont haussé depuis la semaine dernière quoique les affaires soient tranquilles et les exportations peu nombreuses. Nous citons:

Québec coloré..... 94 à 95
 " blanc..... 94 à 95
 Ontario coloré..... 10.00 à 10.00
 " blanc..... 9 à 9 7/8
 Des Townships..... 9 1/8 à 9 1/2

PROVISIONS

Il y a une légère hausse pour le lard, causée par la rareté de ce produit et l'augmentation de la consommation.

Lard de côte, le bri..... \$14.50 à 20.00
 Mince pork de l'Ouest, nouveau le bri..... 18.00 à 18.50
 Jambon..... 0.10 à 0.13
 Bacon, par lb..... 0.10 à 0.12
 Saindoux, composé..... 0.74 à 0.75
 Saindoux, pur canadien..... 0.8 à 0.9

ŒUFS

Les prix sont meilleurs. Cette hausse est due à ce que les envois de l'île du Prince-Edouard ont été moins considérables que les semaines précédentes. Cette semaine il en a été exporté 50 caisses.

Œufs frais..... 0.17 à 0.18
 " vieux..... 0.08 à 0.09
 " chaudiés, Montréal..... 0.08 à 0.09
 " " Ouest..... 0.06 à 0.08

LA PECHE

LICENCE POUR PECHEURS ETRANGERS

Le dernier numéro de la "Gazette du Canada" contient l'ordre en conseil du 30 juin dernier, au sujet des règlements pour l'émission de licences de pêche à des personnes autres que sujets britanniques et exigeant le paiement d'un honoraire de \$5 pour chaque licence. Le porteur d'une licence de pêche ne peut exporter ou vendre le poisson qu'il prend, et la quantité qu'il est autorisé à prendre dans une journée est limitée à douze bars ou brochets, vingt truites et quatre maslinonges.

Les règlements ne s'appliquent pas aux sujets britanniques ou à toute personne louant un droit de pêche des autorités fédérales ou provinciales. Un autre ordre en conseil a été passé le 1er août, et modifie le président en ajoutant la clause suivante: "Les étrangers, domiciliés temporairement au Canada, employant des bateliers canadiens, seront exemptés du permis requis par les règlements."

Le doyen des avocats de l'Allemagne, et peut-être de l'Europe, vient de célébrer son centième anniversaire. C'est M. Karl Stegmunn, né le 31 juillet 1794 à Lunebourg et inscrit au barreau de Hanovre depuis 1818.

M. Stegmunn n'a cessé de travailler que depuis un an.

CURE D'EAU DE MONSIEUR KNEIPP

A Montréal, No 67 rue Duboué

Etablissement autorisé et recommandé par le savant curé Allemand lui-même et les médecins attachés à son service; sanatorium organisé et administré strictement de la même manière que la "Cure d'eau" de Weisshofen. Toutes les maladies chroniques traitées avec succès par l'hydrothérapie et des moyens hygiéniques notamment: maladies des poumons de la gorge et du nez; maladies du cerveau et de la moelle épinière; le rhumatisme; le la paralysie; les maladies et distorsions des os et des muscles; maladies des femmes; affections nerveuses; l'ypocrisie avec appât pour les boissons enivrantes ou les drogues narcotiques; dyspepsie, migraine; asthme bronchique; constipation, hémorrhoides; maladies de la peau; ulcères; neurasthénie; impuissance sexuelle; faiblesse de tempérament; manque de vigueur chez les enfants; incontinence d'urine; maladies syphilitiques; érysipèle; inflammations en général, etc., etc.

Heures de consultations: de 8 h à 10 h à m; de 2 h à 4 h p. m; de 7 h à 8 p. m.

Dr JOE EDM. BERGHEON, Diplômé du Collège Victoria et de l'Université de Syracuse N. Y. Certifié de Mgr Kneipp.

Des millions de personnes souffrantes ont eu immédiatement recours aux

REMEDES DE GEORGE TUCKER

LE CÉLEBRE GUÉRISSEUR SAUVAGE

ADRESSEZ-VOUS AU N° 1175, RUE STE-CATHERINE, MONTREAL

Les ordres par la malle seront soigneusement remplis.

COUPONS DE PRIME

Détachez ce coupon et adressez-le par la malle avec HUIT CENTS, en argent ou en timbres-poste, à LEPROHON, 25 rue St-Gabriel, Montréal, et vous recevrez un des volumes suivants, à votre choix, sans autre charge extra: No 1 Le Martyr d'Amour, par Pierre Zaccane; No 2 La Roche qui Pleure, par Ch. Valois; No 3 Le Remords d'un Faussaire, par M. du Campfranc; No 4 L'Événement, par M. Maréchal; No 5 Le Drame de l'Hôtel Waronoff, par Ch. Deslys; No 6 Les Diables Rouges, par Ch. Deslys; No 7 Les Diables Rouges, par Ch. Deslys; No 8 L'Amoureux de la Préfète, par André Thériot; No 9 Ma Belle-Mère; No 10 La Femme de mon Père.

LA MORTALITE A MONTREAL

Il y a eu 105 décès la semaine dernière: 94 chez les catholiques et 11 chez les protestants. Les principales causes de maladies se répartissent comme suit: Scarlatine, 3; fièvre typhoïde, 2; coqueluche, 2; débilité infantile, 6; choléra infantum, 13; diarrhée, 16; bronchite, 1; pneumonie, 1; congestion, 15.

EST-CE UN MEURTRE

Vers cinq heures du matin, mardi dernier, un cultivateur de Ste-Barbe nommé Myre, fut trouvé dans sa maison, près de sa maison par ses enfants. Le défunt portait des traces évidentes de violence et tout fait supposer qu'un meurtre a été commis. Il était parti à l'heure pour aller faire un paiement à Dundee, petit village américain. Comme tout l'argent qu'il avait à été retrouvé dans ses poches, le vol n'est pas le mobile du crime.

QUATRE ANS DE PENITENCIER

Eugène Simoneau, de Pierreville, a été condamné lundi dernier à une peine de quatre ans de pénitencier pour avoir volé \$216.00 appartenant à M. Peden, de Pierreville.

DEVOIT MARIER UN PRINCE

Le mariage de Mlle Florence Pallman, fille de George M. Pallman, le grand constructeur de chars américains, avec le prince Isenberg-Birstein, fils aîné du prince Charles Isenberg-Birstein, et cousin de l'empereur d'Autriche, est décidé.

NAISSANCE

BRUNEL.—A St-Léonard, comté de St-Collet, le 20 août 1894, M. Jacques Brunel, agent d'assurance, un fils, M. Brunel et marraine, monsieur J. Brunel et Delle Josephine Brunel.

MARIAGES

GENEST-FALARDEAU.—A l'Annapolis, le 20 août 1894, M. Jacques Genest compta à l'autel mademoiselle Les Falardeau, de Townsburry. Les deux couples, à qui nous offrons nos meilleurs souhaits de bonheur, ont été mariés par un voyage de noces à Montréal.

DECES

A St-Jean de Matha, le 13 du courant, après une courte maladie est décédé Mademoiselle Jeanne Archambault, veuve. L'estimable défunte était âgée de 70 ans et mère d'une nombreuse famille. Ses funérailles ont eu lieu au milieu d'une grande assistance de parents et d'amis.

RANGER.—Jean-Baptiste Ranger, veuf, de la paroisse de Val-de-Fleur, le 14 août 1894 à l'âge de 79 ans et 1 mois.

PAGET.—A Granville, comté